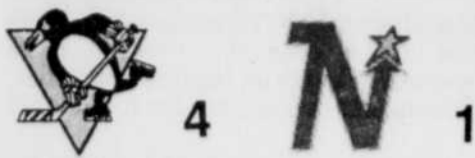


LE SPORT



Les Penguins égalent la série contre les North Stars

Pittsburgh a remporté une victoire de 4-1 et la finale de la Coupe Stanley est maintenant égale 1-1 alors qu'elle se transporte au Minnesota. **S-2 et S-3**

Lindros n'a que 18 ans...



Eric Lindros est grand et gros, mais on oublie qu'il n'a que 18 ans. Il se dit cependant assez vieux pour prendre ses décisions. À lire dans

les pages centrales du Tabloïd sous la plume de Maurice Dumas, demain.

LES ARTS

Réouverture du Musée du Québec C'est la fête!

La ville de Québec peut maintenant être fière de ses équipements muséologiques qui en font une des destinations de choix dans le circuit touristique international. **C-1**

LE TOURISME



Claude Vaillancourt termine aujourd'hui son voyage « sur la route de nos ancêtres », un périple de cinq semaines dans les cinq grandes régions de l'ouest de la France. **F-1**

L'HABITAT

Plan de maison

Dans le cahier Habitat, à compter d'aujourd'hui et pour les prochains samedis, les lecteurs trouveront des plans de maisons conçues en fonction des besoins et des goûts des familles des années 1990. **E-2**

L'INDEX

GÉNÉRAL	
Annonces classées	G-11 à G-15
Arts	C-1 à C-17
Bonne chère	D-1 à D-4
Carrières	G-1 à G-5
Décès	G-15 et G-17
Dossiers	A-21
Économie	B-1 à B-10
Éditorial	A-20
Horoscope	G-14
Le Monde	D-6 à D-10 et F-8 à F-10
Mot fléché	G-14
Où aller à Québec	C-17
Québec et l'Est québécois	A-18 à A-22, G-5 à G-10

TABLOÏD

Bandes dessinées	S-18
Bridge	S-17
Ce soir à la télé	S-19
Feuilleton	S-19
Mots croisés	S-17
Mot mystère	S-16
Sport	S-1 à S-17

LA MÉTÉO

Ensoleillé. Max. : de 10 à 12. Vents modérés par moments. Demain : ensoleillé. Max. : près de 17 et min. : près de 2. **S-20**

Une gigantesque machine fédérale pour sauver le Canada

Le «commando» de l'unité

La bureaucratie fédérale a mis discrètement en place une organisation de campagne dont les ramifications s'étendent jusque dans les salles de rédaction, les ambassades, les universités et les conseils d'administration des grandes entreprises. Objectif : disposer le moment venu d'une machine de propagande dont les méthodes et la structure ressemblent beaucoup au Centre d'information de l'unité canadienne (CIUC).

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

L'opération est devenue tellement voyante qu'elle a inquiété

certains membres du comité ministériel sur l'unité canadienne. Son président, Joe Clark, est intervenu jeudi soir pour mettre un frein au déploiement de cette véritable « pieuvre » fé-

EXCLUSIF
dérale qui était en train de mettre la main sur tous les professionnels et les budgets — une centaine de millions de dollars — susceptibles de contribuer à la défense de l'unité canadienne. « Pas question de refaire un Centre de l'unité canadienne, a dit Joe Clark au SOLEIL (à EDMEDIA), mais il serait légitime de corriger l'incompréhension qui existe entre les Canadiens : il y aura donc peut-être une Agence de l'unité canadienne ».

Les mêmes cadres qui avaient, entre 1976 et 1980, préparé la campagne référendaire, sont aujourd'hui sous la responsabilité du secrétaire du cabinet aux Relations fédérales-provinciales, Gordon Smith. Un groupe spécial d'intervention d'une vingtaine de professionnels a été confié à Richard Dicerni, ancien cadre du CIUC prêté au camp du NON pendant le référendum de 1980, à qui on doit d'ailleurs le slogan « Non merci! ».

Tandis que Ron Watts, ancien de la Commission Pépin-Robarts, a repris les études des fonctionnaires qui n'ont pas satisfait les ministres — le Groupe du Conseil du Trésor concluait par exemple qu'il n'y a pas vraiment de chevauchements entre Ottawa et les provinces! —, trois autres groupes sont dirigés par Catherine O'Hara, Martin Abrams et surtout Harris Boyd, ancien responsable des Fêtes du Canada. Ceux-là préparent **Suite A-2, Commando...**

Le coût de la vie atteint un record en avril à Québec



La hausse des taxes sur le tabac et l'alcool dans certaines provinces et des prix plus élevés de la bière ont aidé à faire grimper l'inflation.

La Vieille Capitale a le taux d'inflation le plus haut à 8,7 %

OTTAWA — La ville de Québec détient le record de l'inflation au pays pour le mois d'avril avec un taux de 8,7 % alors que le taux annuel canadien est demeuré inchangé à 6,3 % par rapport au mois précédent, a annoncé Statistique Canada, hier matin.

LE SOLEIL et PC

En effet, alors que le taux d'inflation a diminué dans la moitié des principales villes canadiennes et demeuré stable dans quelques autres, il est passé de 8,3 à 8,7 % à Québec faisant de la capitale l'endroit où le coût de la vie est le plus élevé au Canada. À Montréal, le taux a grimpé de 0,1 pour atteindre 8,2 %. C'est à Toronto que le taux est le plus bas, à 4,6 %.

Économiste à la Direction de l'analyse économique du Mouvement Desjardins, Mme Sylvie Riopel a expliqué au SOLEIL que c'est surtout le prix de l'habitation qui a fait bondir le taux à Québec. À un prix des loyers plus élevé qu'à Montréal s'est ajouté des prix stables dans l'ameublement alors qu'à Montréal il y a eu diminution à cause de ventes.

L'économiste a ajouté que la tendance, à Québec, est de bénéficier de moins bons prix et de moins bonnes ventes qu'à Montréal depuis un an

parce que la capitale jouit d'un taux de chômage nettement plus bas que celui de la métropole (7,7 contre 13,1 %). De plus, Québec rattrape graduellement des augmentations de prix plus faibles enregistrées jusqu'en 1990.

La moyenne québécoise dépasse celle des autres provinces depuis le mois de janvier à cause de l'harmonisation de la taxe provinciale avec la TPS. D'ailleurs l'agence fédérale a précisé que pour l'ensemble du Canada les niveaux de l'indice des prix à la consommation, lorsque comparés à ceux enregistrés l'année dernière, indiquent toujours une progression importante des prix depuis l'entrée en vigueur, en janvier, de la TPS.

Le mois dernier, les consommateurs ont payé plus cher pour les maisons, pour les produits du tabac, l'alcool et la nourriture, mais les prix de l'essence et des voitures neuves ont baissé.

L'indice des prix des transports a chuté de 0,8 % grâce à

une baisse de 2,2 % des prix de l'essence provoquée par une guerre des prix au pays, de 0,9 % du prix des voitures et de 1,6 % des tarifs aériens.

La baisse des prix des voitures est due à la progression du nombre de rabais que les compagnies accordent aux consommateurs sur certains modèles. Une baisse saisonnière des tarifs aériens a desti-

nation du sud explique celle de l'indice des transports.

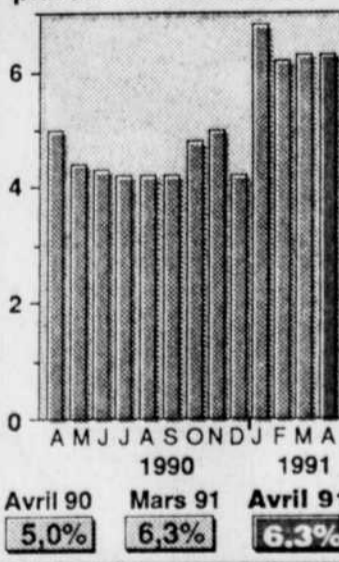
Les prix des vêtements ont légèrement baissé (0,1 %) en avril après une hausse des prix pendant les trois mois précédents.

Par contre, les prix des aliments ont augmenté (0,4 %), surtout en raison de la hausse de 16,7 % des légumes frais.

Suite A-2, Inflation...

Taux d'inflation au Canada

L'évolution annuelle de l'indice canadien des prix à la consommation



Variations, d'une année à l'autre de l'indice des prix à la consommation en pourcentage

	avril	mai
Toronto	4,6	4,5
Vancouver	5,8	6,1
Winnipeg	5,9	6,0
Ottawa	6,2	6,3
Edmonton	6,3	6,7
Halifax	6,8	7,4
Saint-Jean, N.B.	6,8	7,3
Saint-Jean, T.N.	7,6	7,2
Montréal	8,2	8,1
Charlottetown	8,2	9,2
QUÉBEC	8,7	8,3

Source: Statistique Canada

Infographie, PC / LE SOLEIL

La Défense effectuera près de 1000 mises à pied

OTTAWA — Le ministère de la Défense procédera à 1000 mises à pied et reportera ou annulera tout simplement des achats d'armements, a annoncé hier le ministre de la Défense Marcel Masse.

par PAUL MOONEY
de la Presse canadienne

La fin de la Guerre froide et des « restrictions financières rigoureuses imposées à tous les ministères » ont rendu nécessaires ces coupes, a expliqué M. Masse dans un bref communiqué de presse.

Au nombre des annulations : — le projet d'achat pour l'armée de véhicules terrestres adaptés aux conditions nordiques ;

— la phase 2 d'un projet d'acquisition du système de missile antichar TOW monté dans des transports de troupe blindés ;

— la phase 2 de l'achat de carabines automatiques et de mitrailleuses.

Le gouvernement épargnera également 400 millions \$ au cours des cinq prochaines années en réduisant les stocks de munitions des Forces armées.

M. Masse a aussi noté que le

Suite A-2, Défense...

Entente entre Kurdes et Iraniens

BAGDAD (AP, AFP) — Un important dirigeant kurde a déclaré hier qu'il s'était entendu avec le gouvernement de Saddam Hussein sur les points clés d'un plan accordant l'autonomie au Kurdistan irakien et l'instauration d'un régime démocratique dans tout le pays.

Massoud Barzani, dont le Parti démocratique kurde possède le plus grand nombre de combattants kurdes, a aussi prononcé le retour des exilés kurdes.

En annonçant son accord de principe avec Bagdad, Barzani a laissé entendre que les Kurdes avaient cessé d'exiger des garanties internationales pour l'entente.

Barzani, qui discute avec les autorités irakiennes depuis deux semaines, n'a donné aucune indication sur le contenu de

Suite A-2, Kurdes...

PLUS PAYANT QU'UN SIMPLE COMPTE ÉPARGNE-CHÈQUES; PLUS FLEXIBLE QU'UN INVESTISSEMENT À TERME.

LE COMPTE BÉNÉFICIES PLUS... Le summum des comptes épargne-chèques.

Place de la Cité, Ste-Foy
652-7000

1354, rue Maguire, Sillery
681-8282

Place Fleur de Lys, Québec
522-4618

TRUST GÉNÉRAL

Les Galeries Chagnon, Lévis
833-4450

BONI 1/8% sur les dépôts garantis de 1 à 3 ans. Détails en succursale.

60 ANS ET PLUS!
BONI DE **1/4%** Jusqu'à **7.97%**

Évaluer sur vos comptes d'épargne. Tous sujets à changement sans préavis.

Suites de la première page

Commando...

la vraie bataille de l'unité canadienne et constitueront le noyau de l'Agence dont Joe Clark évoquait hier la création. Ils se financent actuellement avec des crédits de 16 millions de dollars accordés au Secrétariat d'Etat pour un mystérieux « Groupe de l'unité canadienne », sur lesquels le Bureau des Relations fédérales-provinciales a fait main basse.

On retrouve par exemple, dans le groupe de Martin Abrams, un certain Gerald Valiquette que les membres de la Commission Bélanger Campeau avaient surpris en train de les « espionner » : il enquêta maintenant sur le corps diplomatique à Ottawa et repère les sympathisants de la thèse fédérale.

Dans le groupe de Harris Boyd, on a commandé toute une série de sondages et on a surtout entrepris de mener une enquête approfondie sur les principaux 'columnists' et commentateurs influents du pays pour repérer, là encore, ceux qui « sont du bord » du pouvoir fédéral, et ceux « avec qui il n'y a rien à faire ». C'est ce groupe aussi qui approche toutes sortes d'organismes pour leur proposer l'appui tactique du gouvernement, et des fonds fédéraux, s'ils ont quelque célébration à tenir en 1992. Des négociations discrètes sont actuellement en cours pour susciter, sous la présidence de Laurent Beaudoin (Bombardier), la création d'un groupe d'hommes d'affaires susceptible de mener une campagne identique à celle qui fut menée pendant le débat sur le libre-échange. Son secrétaire serait Marcel Côté, ancien directeur des Communications et de la stratégie de Brian Mulroney.

« Canada 125 »

Depuis quelques semaines, le groupe des Relations fédérales provinciales a aussi tenté de mettre la main sur l'organisation des fêtes du 125e anniversaire du Canada. Doté d'un budget d'au moins 60 millions de dollars, « Canada 125 » a identifié pas moins de 76 organismes ou entreprises susceptibles de célébrer un anniversaire quelconque en 1992. Cela va du 500e anniversaire de l'arrivée de Christophe Colomb au San Salvador, au 10e anniversaire de l'ascension de l'Everest par une équipe canadienne, en passant par le 150e anniversaire de l'arrivée au Canada de Casimir Gzowski, l'ingénieur polonais qui a supervisé la construction du chemin de fer, le centenaire de la fondation de l'Association des enseignants de Terre-Neuve, ou le 70e anniversaire de l'invention de la motoneige... On a même mis à la fin de la liste que LE SOLEIL a obtenue, le 10e anniversaire du rapatriement de la Constitution en 1982, même s'il est douteux que le gouvernement Mulroney ait envie de célébrer celui-là !

En fait, sans prévoir dépenser autant d'argent, « Canada 125 » avait planifié une opération digne du centenaire de 1967. D'abord lancée sur une base non partisane, cette opération a fait l'objet de la convoitise des fonctionnaires qui veulent faire flèche de tout bois en 1992 pour aider la population, comme dit le discours du Trône, à mieux comprendre son histoire et ses traditions.

Conscient que cela commençait à aller un peu loin, le ministre Joe Clark a mis un frein à l'appétit des fonctionnaires et a indiqué au SOLEIL hier que « Canada 125 » resterait une société de la Couronne indépendante de l'appareil bureaucratique. Le président du comité ministériel sur l'unité canadienne et les négociations constitutionnelles a aussi reconnu qu'il devait faire preuve d'une vigilance particulière pour maintenir une saine distance entre ce qu'il appelle de « l'information légitime » et la propagande pure et simple. « Il y a un problème de réputation de l'appareil bureaucratique, a ajouté M. Clark hier. Mes fonctionnaires sont conscients de cela et nous avons l'intention d'élargir notre groupe de conseillers. »

Mais la machine a commencé à recourir à des méthodes qui soulèvent des questions. « Entre l'information et la propagande, la ligne est très mince, a reconnu cette semaine Benoit Bouchard, vice-président du

même comité ministériel. On doit s'attendre à ce que le gouvernement fédéral informe les Canadiens et les Québécois. Si M. Parizeau informe les Québécois, on dit que c'est de la bonne information. Mais si M. Mulroney informe les Québécois, on dira que c'est de la propagande. Eh bien, si c'est ça de la propagande, on risque d'en avoir... »

Défense...

projet prévoit la réduction du personnel des Forces. Ainsi, près de 1000 postes seront éliminés durant l'année budgétaire 1991-92 au quartier général de la Défense nationale à Ottawa.

Plusieurs des personnes mises à pied seront vraisemblablement transférées à un autre poste.

Le directeur de l'Institut canadien d'études stratégiques, Alex Morrison, un organisme de recherche indépendant, a estimé que ces décisions sont troublantes car elles sont prises dans un contexte d'absence de politique.

« Elles sont prises en l'absence de toute politique étrangère ou de défense », a indiqué le colonel de l'armée à la retraite.

« Quelle est la raison d'être de ces choses ? Comment figurent-elles dans une évaluation stratégique de la place occupée par le Canada dans le monde ? A quoi ressembleront les Forces canadiennes dans cinq ans et quelles tâches devront-elles remplir ? »

Pas heureux

M. Morrison a indiqué qu'il était particulièrement troublé par l'annulation de l'achat des véhicules nordiques, qui auraient accru la capacité des Forces à déplacer des troupes et du matériel sur terrain accidenté.

Le gouvernement avait à l'origine prévu l'achat de 820 de ces véhicules avant de couper de moitié le programme lors de l'adoption du budget 1989.

Ottawa a également renoncé au projet de construction de sous-marins à propulsion nucléaire pouvant patrouiller sous la glace polaire aussi bien qu'en surface, à l'instar d'un brise-glace, a noté M. Morrison.

« Nous sommes incapables de naviguer ou de voler au-dessus de l'Arctique de façon soutenue.

« Et maintenant, nous abandonnons la capacité que nous aurions eue à évoluer sur terre. Ceci est une autre indication que le Canada n'est pas capable d'exercer toute souveraineté sur son propre territoire. »

Kurdes...

l'accord, disant qu'il serait dévoilé aujourd'hui lors d'une conférence de presse.

Le leader kurde a lancé également un appel aux réfugiés qui ont fui le nord de l'Irak, leur demandant de retrouver leurs foyers.

Lors d'une conférence de presse impromptue dans un hôtel de Bagdad, Barzani s'est dit optimiste au sujet de la signature prochaine d'un accord avec le gouvernement de Saddam Hussein.

« Nous n'avons pas encore conclu une entente totale, mais nous avons atteint une étape importante », a-t-il dit. « Nous en sommes arrivés à un accord avec le gouvernement au sujet des points principaux d'un régime démocratique. »

Une demande clé des Kurdes a été celle exigeant leur participation dans les décisions législatives et exécutives. Ils ont aussi demandé l'instauration d'un régime démocratique dans tout l'Irak.

Les Kurdes veulent obtenir l'autonomie totale dans trois provinces du nord du pays où la majorité des 3,5 millions de Kurdes irakiens vivent et une partie des recettes de l'exploitation des gisements pétroliers en territoire kurde.

Les Kurdes ont accusé Saddam Hussein de ne pas avoir respecté un accord, conclu en 1970, leur promettant l'autonomie de leur territoire. Invité à préciser pourquoi son peuple pourrait faire confiance au dirigeant irakien en l'absence de garanties internationales, Barzani a simplement répondu : « Pourquoi pas ? ».

Il a ajouté : « Je pense que la démocratie et la confiance entre nous constituent les meilleures garanties. »

Agents de sécurité de l'ONU
Par ailleurs, une dizaine d'agents de sécurité des Nations unies quitteront la Suisse durant la fin de semaine pour la ville de Dohouk, dans le Kurdistan irakien, a-t-on appris hier à l'ONU.

Ces agents de sécurité, qui ne sont pas des policiers professionnels, s'installeront dans le camp de réfugiés kurdes de l'ONU situé dans la périphérie de cette ville.

L'ONU et les autorités de Bagdad ont négocié depuis une semaine la possibilité d'envoyer au nord de l'Irak environ 400 de ces agents de sécurité des Nations unies avec comme objectif de rassurer les Kurdes, favoriser le départ des troupes étrangères et éviter une intervention du Conseil de sécurité.

Sadrudine Aga Khan, chargé par le secrétaire général de l'ONU des questions humanitaires dans la région, pourrait revenir prochainement à Bagdad pour conclure ces négociations conduites actuellement du côté de l'ONU par son représentant sur place, Berni Bernarder.

Inflation...

Les propriétaires de maisons ont vu leurs coûts monter de 0,2 % à la suite d'une augmentation des prix des maisons neuves dans certaines villes, de même que des tarifs d'électricité et des prix de certains meubles.

La hausse des taxes sur le tabac et l'alcool dans certaines provinces et des prix plus élevés de la bière à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Yukon, sont la cause de la progression de 0,8 % de l'indice de ces produits.

L'indice des prix à la consommation est calculé à partir des prix de centaines de produits et services par Statistique Canada chaque mois. L'indice 100 basé sur les prix de 1986, était de 125,5 en avril, identique à celui enregistré en mars, mais en hausse par rapport à celui du mois d'avril 1990 (118,1).

LA QUOTIDIENNE	MINI-LOTO
tirage du 17-05-91	271139 gagnent 50 000 \$
6-9-8	71139 gagnent 5000 \$
8-3-1-2	1139 gagnent 250 \$
	139 gagnent 25 \$
	39 gagnent 5 \$
INTER-PLUS	27113 gagnent 1000 \$
859844 gagne 250 000 \$	2711 gagnent 100 \$
59844 gagnent 2500 \$	271 gagnent 10 \$
9844 gagnent 250 \$	
844 gagnent 25 \$	PROVINCIAL
44 gagnent 10 \$	3486436 gagne 500 000 \$
numéros mobiles	486426 gagnent 5000 \$
89581 gagnent 1000 \$	86426 gagnent 500 \$
3536 gagnent 100 \$	6426 gagnent 100 \$
762 gagnent 25 \$	426 gagnent 25 \$
	26 gagnent 5 \$

MAGASINEZ LE LUNDI 20 MAI DE 9H30 À 17H30

LE 31 POUR HOMME

NOTRE
PULL
CÂBLES
39.95

exclusif de notre collection maille
pur coton aux couleurs drapées, le
style multicâbles à écusson brodé.
blanc, rouge, vert, marine, jade,
gris. p.m.g.tg. rég. 65.00



la maison

simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC



Très grand choix
**D'ARBRES
ORNEMENTAUX**

- Tilleuls
- Sorbiers
- Pommiers
- Frênes
- Érables rouges
- Bouleaux
- Chênes
- Pruniers de Virginie

Plusieurs grandeurs disponibles dans chaque variété.

PRIX IMBATTABLES

Grand choix
**D'ARBRES
FRUITIERS**
pommiers, pruniers, cerisiers, poiriers
29⁹⁵\$

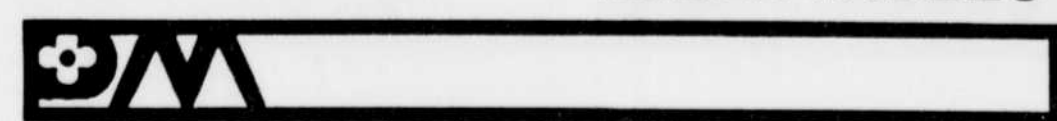
Grande sélection
de
CONIFÈRES
cèdres, genévriers, taxus, pins, épinettes



LES CÈDRES À HAIES
sont arrivés à nos 3 pépinières

Disponibles en 4 grandeurs
Venez voir le plus grand choix de
cèdres à haies de la région.

**PRIX
IMBATTABLES**



PÉPINIÈRE MORALDO
ET FILS INC.

Un seul nom et trois adresses:
CHARLESBOURG-OUEST 1300, boul. Saint-Joseph
Tél.: 628-9440
CAP-ROUGE 4078, chemin Saint-Louis
Tél.: 656-6539
SAINT-AUGUSTIN 180, Route 138
Tél.: 878-3808

LA TROIS

LE SOLEIL

Trois patients meurent du sida après une transplantation

RICHMOND, Virginie (AP) — Plus de 50 patients ont reçu des organes ou des tissus d'un donneur séropositif, il y a six ans, et trois sont morts du sida, ont annoncé hier des responsables de services de santé.

Une autre personne, une femme âgée du Colorado qui a reçu une greffe osseuse de ce donneur, s'est révélée séropositive, a indiqué Doug Wilson, porte-parole de LifeNet Transplantation Services de Virginia Beach, en Virginie. Cette compagnie a distribué les organes et tissus de ce jeune homme à 30 hôpitaux à travers tous les États-Unis. Le donneur, un homme de 22 ans, avait été tué lors d'un vol à main armée. Son cœur, ses reins, son foie et son pancréas avaient tous été utilisés pour des transplantations.

La plupart des greffons avaient été traités à l'alcool ou aux rayons et ne devraient pas être infectieux. Mais il n'en irait pas de même de huit autres greffons (d'os, de pancréas et de certains tissus) qui pourraient être contaminés.

Sang pourtant testé

Le sang du donneur avait pourtant réagi négativement à deux tests du sida avant le prélèvement des organes et tissus. Mais les médecins pensent qu'il a dû être infecté très peu de temps avant sa mort, de sorte que son organisme n'avait pas encore produit les anticorps qui auraient révélé qu'il avait le virus de la terrible maladie.

« C'est terrible. C'est dommage. Mais nous n'avons pas fait preuve de négligence », a déclaré Wilson à la presse. « Les chances d'un tel événement sont si minces ».

Les trois receveurs morts du sida avaient reçu l'un le cœur, et les deux autres les reins.

Des recherches ont été entreprises par la firme LifeNet auprès des 30 hôpitaux pour retrouver les receveurs des dons d'organes et de tissus, a indiqué Tim Hubbard, président du Chathamborough Research Group, représentant le réseau distributeur de greffes. Les autorités se refusent à divulguer le nom des hôpitaux concernés.

Augmentation du nombre de femmes enceintes séropositives

LONDRES (Reuter, AFP) — Sur 200 femmes enceintes, au moins une avait le virus du sida lors de tests effectués à Londres au cours de l'année dernière, a annoncé hier le gouvernement britannique.

Ces tests anonymes ont aussi démontré que sur 91 hommes hétérosexuels se rendant dans les cliniques pour maladies transmises sexuellement, un avait le virus de la terrible maladie.

Sir Donald Acheson, responsable des services médicaux britanniques, a dit que ces statistiques indiquaient que « nous avons raison de dire que la propagation du virus au sein de la population hétérosexuelle était une réalité et qu'il s'agissait bien d'un problème qui nous concerne tous ».

Le nombre de femmes enceintes séropositives a été multiplié par neuf dans certaines régions de Grande-Bretagne en deux ans, a indiqué de son côté le secrétaire d'État britannique à la Santé, Virginia Bottomley.

Une enquête anonyme menée dans 27 maternités de Londres en 1990 montre que dans certains hôpitaux de Londres, 0,5 % des femmes enceintes sont séropositives.

La proportion des Britanniques séropositives est plus réduite en province. Hors Londres, la proportion de femmes enceintes atteintes par le virus du sida varie selon les hôpitaux de 0,05 % à 0,33 %.

Les femmes séropositives britanniques sont encore peu nombreuses, mais leur nombre est passé de 52 à 96 en un an, ce qui correspond à une augmentation de 85 %.

130 personnes décédées sur la liste des membres de la bande mohawk

Siddon refuse de visiter les cimetières

OTTAWA — Selon le ministre fédéral des Affaires indiennes et du Nord Tom Siddon, le conseil de bande de Kanesatake serait en partie responsable du fait que les noms de personnes décédées apparaissent toujours sur la liste des membres de la bande.

par MANON CORNELLIER de la Presse canadienne

« Quand nous avons accepté une forme traditionnelle de gouvernement, ce que nous avons fait à Kanesatake depuis une vingtaine d'années, nous avons confié à la direction de cette communauté la responsabilité de s'assurer que la liste de la bande soit en règle », a-t-il déclaré à sa sortie des Communions.

« Nous n'allons pas dans les communautés, de cimetière en cimetière, pour voir qui est décédé. Nous devons jusqu'à un certain degré nous fier au leadership et à l'intégrité des gens représentant ces communautés », a-t-il ajouté.

Il a toutefois tenu à préciser qu'il ne voulait pas faire de procès d'intention et qu'il fallait déterminer si cette « anomalie » était volontaire ou non. Pour cette raison, il a demandé à ses fonctionnaires de revoir la situation.

C'est à la suite d'une révision de la liste des membres de la bande mohawk par une firme de consultants indépendante qu'il est apparu que 130 personnes décédées étaient toujours enregistrées. Certaines d'entre elles étaient mortes depuis plus de 10 ans, l'une d'elles depuis 1974.

La firme en question, Canadian Elections Consultants, procédait à cet examen dans le but d'établir la liste des électeurs pour le référendum qui doit avoir lieu le 31 mai prochain, afin de choisir le mode de sélection du conseil de bande.

Actuellement, le conseil de

bande à Kanesatake est choisi selon le mode traditionnel. Ce sont les mères de clans qui choisissent les membres du conseil.

Cependant, les changements fréquents à la direction de la bande ont nuï à la négociation des revendications territoriales des Mohawks, un des éléments qui a provoqué la crise de l'été dernier.

M. Siddon a soutenu que le problème relevé à Kanesatake était isolé. Il a d'ailleurs indiqué qu'il avait été informé cet hiver de la désuétude de la liste de cette communauté et que des noms de personnes décédées pouvaient s'y trouver.

C'est une des raisons pour lesquelles il a voulu confier la révision de la liste et la préparation du référendum à une firme indépendante, a-t-il dit.

M. Siddon s'est montré extrêmement prudent. « Il y a un plébiscite qui doit avoir lieu en mai et je n'ai pas l'intention d'intervenir dans ce processus. Je ne veux pas décider de ce qui a été fait correctement ou incorrectement par le passé », a-t-il ajouté.

Les listes des bandes servent surtout lors des élections de leur conseil, a expliqué un adjoint de M. Siddon, M. Mark Hudson.

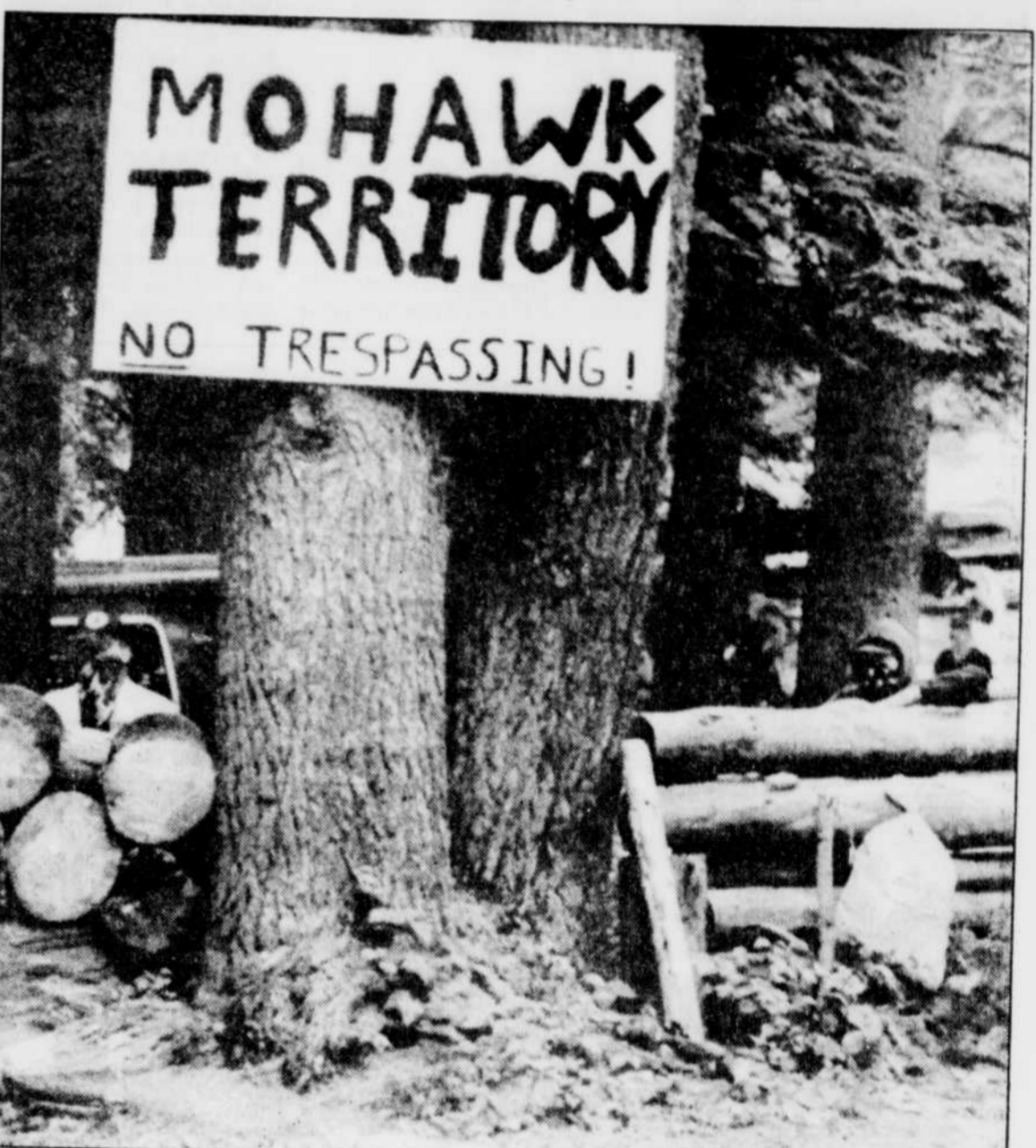
Environ les deux tiers des bandes au Canada choisissent leurs dirigeants par le biais d'élections. Pour ce faire, elles doivent suivre une procédure précise prévue dans la loi sur les Indiens et qui requiert la mise à jour des listes pour des fins électorales.

Pour les autres bandes, qui ont choisi de suivre leurs tradi-

tions, le gouvernement n'impose aucune procédure et les listes perdent de leur importance, ce qui pourrait expliquer dans certains cas qu'on néglige de les mettre à jour, a indiqué M. Hudson.

Contrairement à ce que soutenait la députée d'Argenteuil-Papineau, Mme Lise Bourgault, cette erreur ne peut avoir permis à la bande de recevoir plus de fonds que prévu du gouvernement fédéral, a précisé M.

Hudson. Selon lui, cette allégation ne peut être prouvée. Il a souligné que la liste ne sert pas directement à déterminer le niveau de financement que reçoit une bande.



Pour remédier aux changements fréquents à la direction des bandes qui ont nuï à la négociation des revendications territoriales des Mohawks, Ottawa a décidé de tenir le 31 mai un référendum sur le mode de sélection du conseil de bande.

Le chef Gros-Louis renvoie la balle aux Affaires indiennes

Le grand chef de la nation huronne, Max Gros-Louis, ne s'en cache pas. « Les listes de recensement des réserves indiennes au pays présentent, en effet, un pourcentage d'erreur important. Mais c'est le ministère des Affaires indiennes qui refuse de rayer les noms des personnes décédées de ces listes », jure-t-il.

par JULIE BROUARD LE SOLEIL

Les erreurs détectées sur la liste de Kanesatake sont en effet importantes. Près de 10 % des personnes inscrites sur la liste seraient décédées. La marge d'erreur habituellement relevée par Recensement Canada n'est que de 1 %.

« Le fait que ces noms soient encore sur la liste ne veut pas dire que les Indiens ont tenté de les cacher, poursuit le chef Gros-Louis. Je sais pertinemment que lorsqu'une personne meurt, nous en avisons le gouvernement. Mais ce dernier refuse de rayer tout nom de la liste tant et aussi longtemps qu'il n'a pas en sa possession le certificat de décès. »

« Le problème, c'est que le certificat n'est pas toujours facile à obtenir. Pour une personne n'habitait plus la réserve, par exemple. Avant que nous soyons nous-mêmes mis au courant du décès, il peut se passer bien du temps. Puis il faut ensuite tenter de communiquer avec la famille pour obtenir le certificat... si elle le veut bien. »

Max Gros-Louis affirme vivre ce problème au Village-des-Hurons. La liste comporte plusieurs erreurs, admet-il. « Les autorités de la réserve le savent,

le gouvernement en est avisé, mais rien n'est corrigé sans certificat. »

Selon Max Gros-Louis, les raisons poussant le gouvernement à agir de la sorte sont bien simples : « Le gouvernement ne veut tout simplement rien savoir des Indiens. Le ministère s'est donné des pouvoirs qu'il n'exerce pas. C'est une autre bonne façon de nous faire mal paraître. »

Autre son de cloche

Au ministère des Affaires indiennes, on donne un son de cloche bien différent. La marge d'erreur constatée à Kanesatake n'est pas généralisée, affirme Ghislain Lemay. « Il s'agit d'un phénomène rare, qui n'est constaté que dans un petit nombre de réserves. »

« Si on prend l'exemple du Village-des-Hurons, où l'on a un système d'élections, la liste est sortie aux deux ans et vérifiée par trois parties. Il y a toujours des erreurs, mais l'écart demeure normal. »

« À Kanesatake, le système dépend de la tradition. La liste est donc refaite moins souvent et les erreurs sont plus nombreuses. »

Donc, pas question pour le ministère de procéder à des recensements particuliers au niveau des réserves indiennes.



Max Gros-Louis affirme que la liste du Village-des-Hurons comporte aussi des erreurs.

Selon M. Lemay, il en coûterait trop cher pour les montants qui seraient ainsi sauvés.

« Les chiffres avancés dans le cas de Kanesatake sont exagérés. En fait, la majorité des sommes versées par le gouvernement aux réserves indiennes vont dans trois programmes principaux. Le programme d'éducation, le programme de développement des réseaux d'aqueduc, des rues et des maisons, et le programme d'aide sociale et de services sociaux. »

« Or, dans ces trois programmes, les sommes dépensées ne le sont pas en fonction du recensement, mais bien en fonction des normes. »

« Certains programmes tiennent effectivement compte du nombre de personnes, mais les pertes encourues dans ces programmes en raison des erreurs sur les listes sont vraiment mineures. Et procéder à un recensement pour y remédier nous coûterait dix fois cette somme. »

Les warriors ont déjoué la SQ pendant la crise

OKA (PC) — Les warriors assiégés par la Sûreté du Québec et les Forces canadiennes à Kanesatake, l'été dernier, n'auraient eu aucune difficulté à quitter ce territoire tout au long de la crise.

C'est du moins ce qui ressort des révélations faites par un Mohawk de Kanesatake, Robert Simon, au cours d'une entrevue diffusée hier sur les ondes de Télé-Métropole.

M. Simon, qui a tenu à préciser qu'il n'était ni un warrior ni un radical, a révélé avoir utilisé ses propres bateaux pour permettre aux assiégés de quitter le territoire et d'y revenir.

Il a dit avoir fait une centaine de voyages entre Kanesatake et Hudson, sur la rive ouest du lac des Deux-Montagnes, sans être inquiété par les patrouilles de surveillance.

La plupart du temps, ses bateaux transportaient de la nourriture et d'autres biens, mais il estime avoir effectué environ 25 voyages avec des warriors comme passagers.

Il ne sait pas cependant si les bateaux ont été utilisés pour transporter des armes.

M. Simon a déclaré à Télé-Métropole qu'il n'avait jamais vu d'armes au cours de ces voyages, mais il a noté que les warriors transportaient de grands sacs qui auraient pu en contenir.

Parmi les warriors qui ont profité de ses services, M. Simon a cité le cas de « Lasagne », qui a ainsi pu prendre quelques jours de « vacances » à Kahnawake et revenir ensuite à Kanesatake.

« Les warriors ont déjoué la Sûreté du Québec et les Forces canadiennes à Kanesatake, l'été dernier, n'auraient eu aucune difficulté à quitter ce territoire tout au long de la crise. »

« Les chiffres avancés dans le cas de Kanesatake sont exagérés. En fait, la majorité des sommes versées par le gouvernement aux réserves indiennes vont dans trois programmes principaux. Le programme d'éducation, le programme de développement des réseaux d'aqueduc, des rues et des maisons, et le programme d'aide sociale et de services sociaux. »

« Or, dans ces trois programmes, les sommes dépensées ne le sont pas en fonction du recensement, mais bien en fonction des normes. »

« Certains programmes tiennent effectivement compte du nombre de personnes, mais les pertes encourues dans ces programmes en raison des erreurs sur les listes sont vraiment mineures. Et procéder à un recensement pour y remédier nous coûterait dix fois cette somme. »

Dans un communiqué émis hier, le bureau de la nation mohawk soutient que des enfants âgés entre six et 11 ans ont subi des blessures et ont été terrorisés par la conduite de policiers de la GRC qui ont pris en chasse « l'autobus scolaire » qui les transportait.

Au bureau montréalais de la GRC, l'inspecteur responsable pour Kahnawake, Gilles Soucy,

dit être très surpris des allégations des Mohawks et a donné sa version des événements. Selon lui, les patrouilleurs de la GRC à Kahnawake ont pris l'initiative d'arrêter une camionnette une première fois, lundi dernier, parce qu'ils voulaient interroger le conducteur. « Les Mohawks disent que c'est un autobus scolaire, mais il n'y a pas d'indications à cet effet », a-t-il fait valoir.

Des mères de Kahnawake s'en prennent à la GRC

MONTREAL (PC) — Un groupe de femmes de Kahnawake ont menacé, hier, de poursuivre pour irresponsabilité la Gendarmerie royale du Canada (GRC) relativement à l'interception cette semaine d'une camionnette transportant des enfants mohawks à l'école primaire.

Dans un communiqué émis hier, le bureau de la nation mohawk soutient que des enfants âgés entre six et 11 ans ont subi des blessures et ont été terrorisés par la conduite de policiers de la GRC qui ont pris en chasse « l'autobus scolaire » qui les transportait.

Au bureau montréalais de la GRC, l'inspecteur responsable pour Kahnawake, Gilles Soucy,

dit être très surpris des allégations des Mohawks et a donné sa version des événements. Selon lui, les patrouilleurs de la GRC à Kahnawake ont pris l'initiative d'arrêter une camionnette une première fois, lundi dernier, parce qu'ils voulaient interroger le conducteur. « Les Mohawks disent que c'est un autobus scolaire, mais il n'y a pas d'indications à cet effet », a-t-il fait valoir.



SPRINT DÉCAPOTABLE 1991

• Boîte manuelle • Radio AM/FM cassette

9995\$*

Programme GM 91 étudiants finissants: remise additionnelle de

750\$

*Préparation et remise GM incluse, transport et taxés en sus

si admissible

FOURNIER

Chevrolet Oldsmobile inc.

Boul. de la Capitale - Sortie Pierre-Bertrand

687-5170

LA POLITIQUE



Le ministre Gérard D. Levesque satisfait de ses premiers contacts avec son nouveau vis-à-vis fédéral, Dan Mazankowski.

Transferts fédéraux aux provinces

Gérard D. devient subitement optimiste

Alors qu'il dénonce depuis des années les réductions dans les paiements de transfert fédéraux, voilà que le ministre des Finances, Gérard D. Levesque, se montre très optimiste au moment d'engager les discussions en vue du renouvellement des accords fiscaux pour la période 1992-1997.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« Les pourparlers sur la mise à jour et le renouvellement de la péréquation sont déjà bien lancés (...) C'est un langage nouveau de la part du ministère fédéral des Finances et de son titulaire », a-t-il déclaré à l'Assemblée nationale, où la question des transferts fédéraux a fait l'objet d'une interpellation de deux heures, hier matin.

Le député péquiste de Labelle, Jacques Léonard, s'est étonné de cet optimisme. « Le gouvernement fédéral est pourri de dettes. Comment pensez-vous que, à terme, il va bonifier ces transferts, alors qu'il doit emprunter simplement pour vivre, qu'il a un déficit de 30,5 milliards \$? », a-t-il lancé.

De ses premiers contacts avec son nouveau vis-à-vis fédéral, Dan Mazankowski, M. Levesque dit

avoir tiré la conclusion qu'Ottawa a finalement reconnu le bien-fondé des positions que le Québec fait valoir depuis des années.

Dans le cadre d'un réaménagement complet des transferts aux provinces, le fédéral serait maintenant disposé à relever le plafond de la péréquation, croit-il. De 1988-1989 à 1990-1991, ce plafonnement a entraîné un manque à gagner de 1,7 milliard \$ pour le Québec. On est encore au stade des « résultats verbaux », mais M. Levesque anticipe des « résultats concrets » dans les accords 1992-1997.

Il s'agirait moins d'augmenter le total des paiements fédéraux

que de les redistribuer à l'avantage des provinces moins bien nanties, a-t-il expliqué.

De la manière dont les programmes fédéraux sont présentement structurés, les trois provinces les mieux nanties (Ontario, Alberta, Colombie-Britannique) accaparent 43 % de l'ensemble des transferts. Dans ces provinces, la croissance moyenne des transferts a été de 7,2 % entre 1984 et 1989, par rapport à 6,1 % dans les provinces bénéficiaires de péréquation et seulement 3,9 % au Québec.

Si les trois provinces les plus

riches avaient connu la même croissance que le Québec, elles auraient subi une perte de 2,3 milliards \$ pour la seule année 1989.

M. Léonard a fait valoir qu'il serait étonnant que les provinces riches acceptent un réaménagement qui les pénaliserait. « Par exemple l'Ontario, qui vient de déclarer un déficit de 9,7 milliards \$, va-t-elle accepter que le fédéral coupe ses paiements de 1 milliard \$ pour donner aux provinces moins bien nanties dont le Québec ? », a-t-il demandé, invitant le ministre à enlever ses « lunettes roses ».

Souveraineté: la CSN mobilise ses troupes

LAVAL — Après s'être déjà prononcée en faveur de la souveraineté, la CSN passe maintenant à l'action.

par LIA LEVESQUE
de la Presse canadienne

Ses membres seront appelés à militer au sein du Mouvement Québec et à s'engager activement en faveur de la souveraineté. Hier, ils ont été invités à demeurer vigilants devant les promesses des fédéralistes, « le chantage » et les menaces qui risquent de survenir durant la campagne référendaire.

La CSN tenait, hier, à Laval un conseil confédéral spécial qui réunissait quelque 300 délégués. À l'ordre du jour : la question nationale.

La stratégie arrêtée comprend une campagne auprès des 250 000 membres afin de les convaincre d'adhérer au Mouvement Québec, ce rassemblement non partisan qui milite pour la tenue d'un référendum sur la souveraineté.

L'objectif est de convaincre 25 000 membres de la CSN d'y souscrire, soit 10 % du membership de la centrale, et ce d'ici le 24 juin. La carte de membre coûte 5 \$.

Devant les délégués et au cours d'une rencontre avec les journalistes après son allocution, le président de la CSN Gérald Larose a tenté de démontrer à quel point toute tentative de réformer le fédéralisme serait d'avance vouée à l'échec.

« Ce régime est irréformable. Ils ont eu tout le temps et tout le champ au cours des 10 dernières années. »

Il n'y a pas d'autres options, selon M. Larose. « Nous devenons souverains ou nous nous accommodons du statu quo. Car les Canadiens ne veulent pas se faire déssoser pour faire plaisir au Québec. »

D É P A R T S D E Q U É B E C

DESTINATIONS	VOLS QUOTIDIENS	AVANT-MIDI	APRÈS-MIDI	SOIR (APRÈS 18H)
MONTRÉAL	23	7	12	4
OTTAWA	10	3	6	1
ROUYN-NORANDA	4	1	2	1
VAL-D'OR	3	—	2	1
BOSTON	3	2	1	—
MONT-JOLI	6	3	1	2
BAIE-COMEAU	5	2	1	2
GASPÉ	1	1	—	—
ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2	2	—	—
SEPT-ÎLES	5	2	2	1
WABUSH/FERMONT	3	1	1	1

Consultez votre agent de voyages ou Air Canada pour obtenir l'horaire détaillé.

Notre philosophie: décoller souvent.

Air Alliance
LIAISON AIR CANADA

Aéroplan

Clinique d'Ophtalmologie et de Verres de Contact de Québec

Dr Gilles Lafond, m.d.
C.S.P.Q. F.R.C.S. (C)

Dr Johanne Morency, m.d.
C.S.P.Q. F.R.C.S. (C)

VERRES DE CONTACT
DE QUALITÉ

687-3326

1270, chemin Ste-Foy (adjacent à l'hôpital Jeffrey Hale).
Ouvert également le mercredi soir.



GRATUIT

199\$

GoldStar
Four micro-ondes

- 0.8 pi³ • 800 watts de puissance de cuisson
- Décongélation automatique
- 10 degrés de cuisson
- Plateau rotatif

Gratuit: valeur de 50 \$
7 pièces de Rubbermaid pour la cuisson

DES BAS PRIX
MAU
MAU MAXIMUM

IMMAX
ELECTRONIQUE

600, Belvédère, Québec 687-4545



Pascal devait un total de 40 millions \$ à ses créanciers, dont 14 millions \$ à la Banque de Montréal.

L'offre d'achat promise ne s'est jamais matérialisée

Le clan Pascal estime avoir été escroqué par Actimo

MONTREAL — L'offre d'achat des magasins Pascal par la firme française Actimo ne s'est jamais matérialisée, ce qui a conduit la compagnie à se mettre en faillite jeudi.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

C'est ce qu'a expliqué hier un des avocats de la famille Pascal, Me Yoine Goldstein.

Actimo devait verser au plus tard le 15 mai à un courtier de Montréal la somme de 8,5 millions \$, qui devait servir à financer une bonne partie de la proposition de 0,50 \$ par dollar acceptée par les créanciers.

Même si un certificat de dépôt confirmait que la somme avait été versée dans les délais, l'argent n'a en réalité jamais été déposé, a dit Me Goldstein.

La famille Pascal estime avoir été escroquée par Actimo, au même titre que les créanciers et

les employés de l'entreprise, a soutenu l'avocat.

Il n'a pas été possible de joindre des représentants d'Actimo, qui lors des assemblées des créanciers de Pascal, avaient refusé de faire connaître leurs coordonnées.

Le sort des 1500 employés de Pascal devenus chômeurs n'est guère enviable. Ceux à qui l'entreprise doit de l'argent ont droit à un remboursement garanti d'un maximum de 500 \$. Les autres, à qui Pascal doit payer une prime de séparation ou de vacances, viendront grossir les rangs des créanciers ordinaires.

Ces derniers recevront beaucoup moins que les 0,50 \$ que prévoyait la proposition de sauveta-

ge, et sans doute rien du tout. Le 27 avril, le syndic Coopers et Lybrand estimait la valeur de liquidation de la compagnie à entre 0,37 \$ et 0,54 \$ par dollar de dette.

Cette estimation doit être révisée à la baisse parce que la compagnie opérerait à perte.

Pascal devait un total de 40 millions \$ à ses créanciers, dont 14 millions \$ à la Banque de Montréal.

Personne n'a pu être joint chez le syndic Coopers et Lybrand pour préciser la suite des événements. On estime toutefois que les magasins resteront fermés pendant le week-end pour permettre au syndic d'en faire l'inventaire. Les stocks devraient ensuite être concentrés dans quelques magasins qui rouvriront leurs portes dès lundi pour le début de la liquidation.

L'assemblée des actionnaires aura lieu à Montréal le 28 mai.

Selon la Fédération des associations de consommateurs

Un même prix pour tous les types de lait serait prématuré

Sans avoir d'objection de principe à ce que tous les types de lait se vendent au même prix, la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec croit qu'il serait prématuré de prendre une telle décision, surtout que son impact sur les habitudes alimentaires n'a pas été analysé.

par GUY BENJAMIN
LE SOLEIL

M. Roger Beaudoin, le porte-parole des associations de consommateurs, souligne que les laiteries ont émis l'idée d'uniformiser le prix du lait quelques jours seulement avant l'audition devant la Régie des marchés agricoles, organisme qui contrôle le prix du lait au Québec.

Rappelons que l'association des laiteries a demandé que soit réduit d'un cent le litre le prix du lait à 3,25 % de matière grasse, et que tous les autres types de lait, soit le 2 %, le 1 % et le lait écrémé, se vendent au même prix que le lait le plus gras, soit entre 0,92 \$ et 1,02 \$ le litre. En tenant compte des volumes de vente de chacun des types de lait, la demande des laiteries se traduit par une augmentation moyenne de 2,63 ¢ le litre. La régie des marchés agricoles devrait rendre sa décision d'ici une semaine.

La FNACQ préférerait que tous les intervenants prennent le temps d'étudier les impacts possibles sur les habitudes alimentaires qu'entraînerait une baisse d'un cent du prix du lait homogénéisé et une hausse de 0,11 ¢ le litre de



Il faudrait analyser l'impact du prix du lait sur les habitudes alimentaires, estime la FNACQ.

lait écrémé. Il faudrait prendre le temps de consulter les diététistes sur cette question, ajoute M. Beaudoin.

À son avis, si on devait uniformiser le prix du lait, cela devrait se faire également par étape, et non pas d'un seul coup. Selon ses calculs, si la Régie des marchés agricoles se rendait à la demande des laiteries, une famille de quatre personnes ayant pris la bonne habitude alimentaire de consommer du lait écrémé pourrait voir sa facture de lait grimper de 80 \$ par an.

De plus, la hausse moyenne de 2,63 ¢ le litre lui apparaît exagérée, compte tenu que les laiteries ont été incapables d'expliquer l'augmentation de 10 % de leurs frais d'exploitation, un des motifs invoqués pour justifier leur demande de hausse.

L'entrée en vigueur de la taxe sur les produits et services (TPS) devait aussi permettre une réduction de 1 % du prix du lait. Pour faire cette affirmation, M. Beaudoin se sert des données contenues dans le Guide du consommateur averti publié par le bureau d'information des consommateurs sur la TPS. Lors de l'audience devant la régie, les laiteries n'ont nullement tenu compte de cette donnée, prétend le porte-parole des consommateurs.

M. Beaudoin souhaiterait que la question de la hausse du prix du lait soit reportée à l'automne, alors que sera connue la nouvelle politique laitière du Canada et que tous les intervenants auront eu le temps d'intervenir sur la question.

Clinique d'ophtalmologie

Dr J.R. Clément m.d.

Verres de contact

PLACE DE LA CITÉ
2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy
(418) 654-1488

POUR UN
GALA
QUI A DU

mordant



Salles de réception disponibles pour mariage été 91
Pour plus de renseignements, contactez Marie Fiset, directrice des banquet, au numéro 653-5234

CARILLON

HOTEL

MAGASINEZ LE LUNDI 20 MAI DE 9H30 À 17H30

ESSENTIELLE!

la chemise
boutons dorés
39.95

la chemise légère, en ramie et coton qui donne du piquant à toutes les jupes, tous les pantalons avec ses petits boutons dorés, ses poches poitrine. blanc pur. p.m.g.

contemporaine*



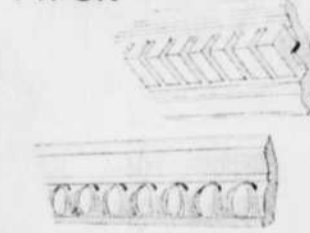
la maison

simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

Éléments architecturaux

MOULURES
FYFON



* 2000 éléments architecturaux
* usage intérieur - extérieur
* sans entretien
Disponibles
* contours fenêtre * ventilateurs
* contours porte * persiennes
Demandez notre catalogue.

TOITURE
D'ARDOISE ÉTERNIT



— Apparence distinctive
— Qualité supérieure
— Agrafes en cuivre
Offerte en diverses couleurs

BOMAT inc.

(418) 831-4848
1212, chemin Industriel
Bernières

Graduation
Style jeunesse



COMPLET SPENCER
pour homme et jeune homme

Tout un prix
À partir de
122⁹⁵

"Modèle" court à la taille, double et simple boutonnière, pantalon avec plis avant
"Tissus" Mélange de polyester et coton.
"Couleurs variées".
"Grandeurs" 36 à 46

Ça, c'est vous offrir plus!



G.H. **ECHÈNE & FILS INC.**

- 4080 BOUL. STE-ANNE MONTMORENCY PRÈS DES CHUTES
- GALERIES DE LA CAPITALE (PRÈS DE LA BAIE 2^e ÉTAGE)
- PLACE FLEUR DE LYS PRÈS DE LAURA SECORD
- CENTRE D'ACHATS CANARDIERE QUÉBEC
- PLACE LAURIER MAIL SUD-OUEST, 2^e NIVEAU PRÈS DE LA BAIE
- PROMENADE DRUMMONDVILLE À L'ENTRÉE DE SEARS

LA SÉLECTION
ÉCONOMIQUE

SPÉCIAL
MERISIER
RUSTIQUE

(fini en usine)
2 1/2" - 3 1/4"

299
pi²
(perte de bois comprise dans le prix)

mirage
5 couches de vernis
MICRO-V
antijaunissant

ÉRABLE
RUSTIQUE
teint blanc
3 1/4"

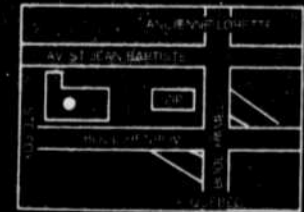
371
pi²
(perte de bois comprise)

* Autres spéciaux en magasin

Lundi, mardi, mercredi: 9 h à 17 h 30;

Jeudi, vendredi: 9 h à 21 h;

Samedi: 9 h à 15 h.

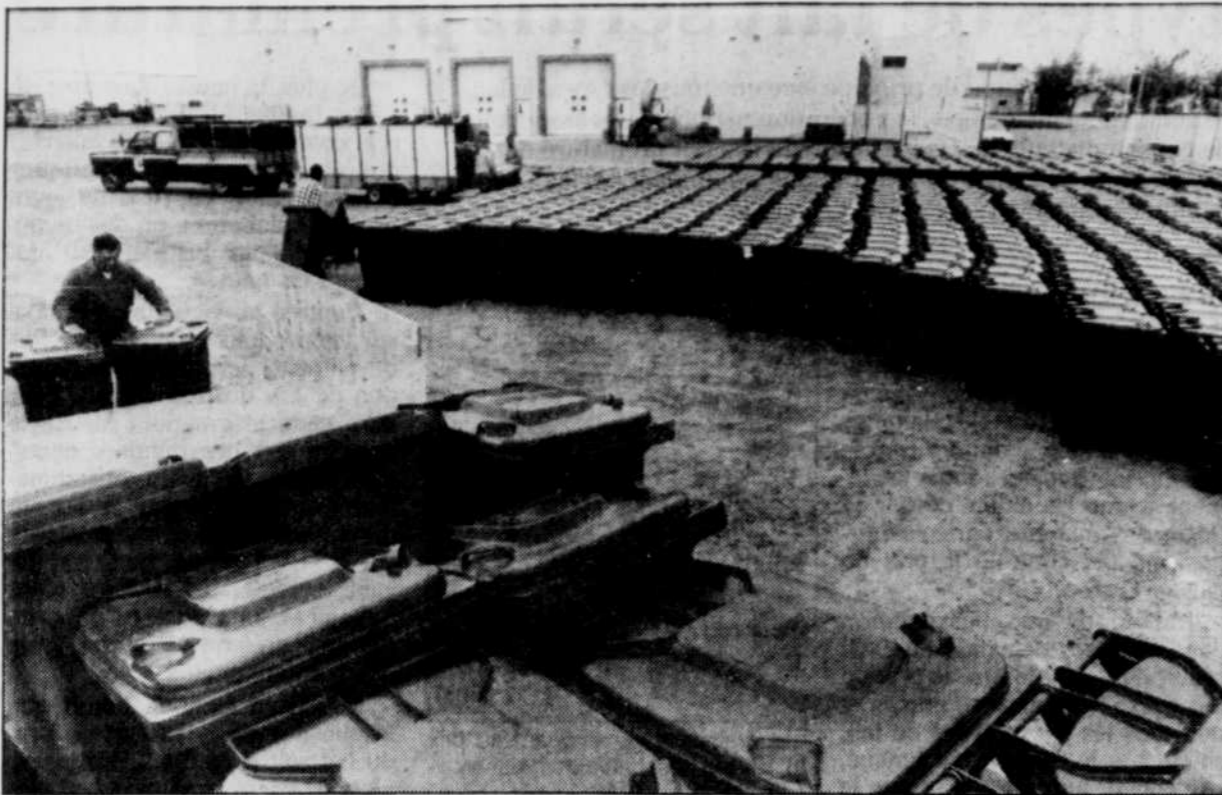


PLANCHER
BOIS-FRANC
2000

(418) 871-7444
500, ST-JEAN-BAPTISTE,
BUREAU 160
(COIN HENRI-IV ET HAMEL)
LES SAULES

Bacs roulants à l'essai

Groupe Sani-Gestion sème la confusion à Saint-Romuald



La ville de Saint-Romuald a remis les bacs du Groupe Sani-Gestion dans la cour du garage municipal.

SAINT-ROMUALD — Une histoire loufoque est vécue présentement à Saint-Romuald où la ville met à l'essai l'utilisation de bacs roulants. Les citoyens sont drôlement embarrassés en raison de la très forte concurrence des fournisseurs de ces contenants à déchets ; ils en auront vu trois sortes en quelques jours.

par GILLES PÉPIN
LE SOLEIL

Le contrat de ramassage des déchets a été octroyé, le 15 avril, à Entreprises Alliance 2000, de Thetford Mines. Cette société met gratuitement à l'essai l'usage d'un bac IPL d'une capacité de 360 litres. L'essai doit durer six mois, après quoi chaque propriétaire foncier choisira d'abandonner le contenant, de l'acheter ou de le louer.

Groupe Sani-Gestion a décidé de tenter sa chance de vendre ou de louer ses bacs de marque Schaffer. La semaine dernière, cette entreprise de la région de Québec a distribué des bacs de 240 litres dans environ les deux tiers de la ville. La police municipale est intervenue, en plein dimanche, pour obliger Sani-Gestion à cesser cette distribution en raison de la non conformité du contenant et de l'absence d'un permis de distribution.

tribuera, dans les jours prochains, un autre bac roulant, d'une capacité de 360 litres celui-ci.

Le maire Grenier ne peut s'empêcher d'en rire. « Mais il est malheureux, a-t-il confié au SOLEIL, que la forte compétition soit maintenant la cause de problèmes lorsqu'une ville décide d'utiliser les bacs roulants. S'agirait-il d'une vengeance?... On ne le sait pas. » M. Grenier est néanmoins d'avis que les citoyens n'ont pas à être incommodés par une situation du genre.

Si le Groupe Sani-Gestion se conforme à l'exigence relative à la grosseur du bac roulant, il lui manque un permis de distribution. La ville l'attend!

Groupe Sani-Gestion n'a pas repris ses bacs. La ville s'est donc chargée de les ramasser, cette semaine, et de les remettre dans la cour du garage municipal. Le maire Denis Grenier a laissé entendre au SOLEIL, hier, qu'une facture pourrait bien être adressée au responsable.

L'ambiguïté est réellement apparue, hier, quand les citoyens ont reçu une lettre-circulaire du Groupe Sani-Gestion, avisant qu'il dis-

■ Côte attend de voir

SAINT-AUGUSTIN — La décision du gouvernement québécois de percevoir une somme additionnelle de 30 \$ sur l'immatriculation des automobiles pour financer le transport en commun dans les agglomérations urbaines ne plaît guère au maire Denis Côte, qui aurait préféré une déduction fiscale pour les automobilistes convertis à l'autobus. Il se dit convaincu que ce n'est pas le genre de mesure qui va favoriser l'affluence à bord des autobus urbains. M. Côte espère toutefois qu'en ce qui concerne la région de Québec, les sommes ainsi perçues auprès de ses concitoyens seront retournées à sa ville, qui a passé un contrat de transport en commun avec une entreprise privée, et non à la CTCUQ, dont elle n'est pas membre.

RAPPROCHEZ-VOUS!

Venez vivre
au Centre-Ville

LE LAURIER: Face aux Plaines et dos au Parlement, avec portier et tout... 600, av. Laurier, Québec

LE MONTMORENCY: Entre les Plaines et la rue Cartier, piscine extérieure et portier 24 heures. 165, Grande-Allée Est, Québec

LE SAMUEL DE CHAMPLAIN: A 2 pas de la rue Cartier, piscine intérieure au sommet et (P) intérieure à la base. 350, Chemin Ste-Foy, Québec

PLACE DES BRAVES: Sur le parc, piscine intérieure, sauna et vue sur les Laurentides. 846, Chemin Ste-Foy, Québec

André Bilodeau
IMMEUBLES
687-2610 655-1435

Les FINS logements
de Québec

MAGASINEZ LE LUNDI 20 MAI DE 9H30 À 17H30

TWIK®

le cardigan
bordures
crochet
59.95

exclusif de notre collection maille pur
coton pour twik, un cardigan tricot
pointelle avec larges bordures
en carres de crochet, blanc.
p.m.g.tg. rég. 75.00

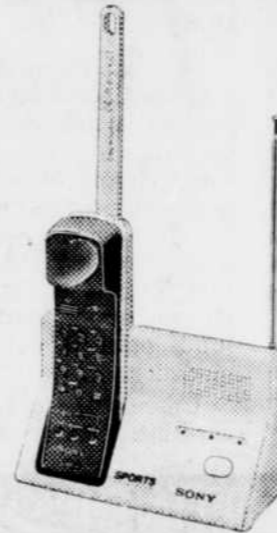


la maison

simons

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

SONY®



SPP-S10
Téléphone sans fil SPORTS
Recevez vos appels même dans la piscine

- MODÈLE ETANCHE convenant parfaitement à l'utilisation extérieure (base non étanche)
- Interphone entre la base et le combiné
- Bloc d'alimentation NiCad rechargeable/remplaçable
- Système à canaux multiples (à sélectionner)
- Antenne hélicoïdale de gain élevé, rendement comparable à celui des antennes beaucoup plus longues

GARANTIE 1 AN
pièces et main-d'oeuvre

Nos politiques d'achat, la compétence de nos conseillers et le choix sélect des appareils offerts sont garants du meilleur achat possible dans la région. Nous vous certifions donc le meilleur prix dans la région de Québec au moment de votre achat.



sélectronic

SPEC
ELECTRONIQUE

Les spécialistes
en audio-vidéo

sélectronic
DE VRAIS PROFESSIONNELS!

Place de la Cité, Sainte-Foy, 658-4535

HONDA

Ouvert lundi
Fête de \$\$\$
OUVERT DE 8H À 21H

un
jour
seulement

LE PRIX DU
MANUFACTURIER

+
100\$

Le concessionnaire
Honda
le plus près
de vous!...

Ste-Foy
Iallier

2000, boul. Charest
Ouest, Sainte-Foy
687-2525

Les hôpitaux fonctionneront comme un dimanche, mardi

La journée d'information et de consultation que les médecins du Québec tiendront à Montréal mardi prochain obligera les hôpitaux de la région de Québec, comme la majorité des hôpitaux de la province d'ailleurs, à fonctionner ce jour-là comme s'il s'agissait d'un dimanche.

par JEAN-CLAUDE PAQUET
LE SOLEIL

Les quelques directeurs des services professionnels d'hôpitaux de la région de Québec qu'il a été possible de rejoindre ont en effet précisé que les services d'urgence fonctionneront comme à l'accoutumée, mais qu'en général, les opérations non urgentes ainsi que les examens de radiologie devront être reportés. Les rendez-vous en clinique externe seront également annulés dans plusieurs hôpitaux, alors que d'autres seront passablement réduits.

L'Association des hôpitaux du Québec, qui déplore l'attitude des

médecins, estime que ces derniers ne devraient pas envisager des moyens de pression pour faire valoir leurs positions et leurs craintes sur l'impact qu'aurait la réforme sur leur pratique. Selon l'AHQ, les médecins ont un rôle important à jouer dans les centres hospitaliers et ils ne devraient pas perturber le milieu hospitalier et ses usagers pour s'opposer à la réforme sur la santé.

On sait que pour marquer leur profond désaccord avec le projet de loi 120, les quatre fédérations de médecins du Québec (spécialistes, omnipraticiens, résidents et étudiants) ont décidé d'entreprendre une vaste tournée de consulta-

tion et d'information auprès de tous les médecins du Québec. La dernière assemblée de consultation a lieu à Montréal mardi, et on y attend plus de 4000 médecins.

Vraisemblablement, c'est immédiatement après cette réunion de Montréal que le regroupement des fédérations de médecins décidera des mesures à prendre pour marquer l'opposition des médecins au projet de réforme de la santé, les mesures de pression pouvant aller des journées d'étude à la grève, purement et simplement.

La tournée provinciale de consultation, entreprise depuis un peu plus d'une semaine dans les différentes régions de Québec, a permis de constater que les médecins sont d'accord à plus de 95% pour que des mesures énergiques soient prises en vue de faire échec au projet de loi 120.

Le ministre de la Santé n'entend pas discuter du retrait du projet de loi 120

MONTREAL — Le ministre de la Santé Marc-Yvan Côté accepte de discuter avec les médecins coalisés sur l'ajustement de points précis, mais pas du retrait du projet de loi 120, censé réformer les services de santé au Québec et dont l'échéance pour lui reste le 21 juin.

par PIERRE ROBERGE
de la Presse canadienne

À l'issue d'une discussion avec leurs chefs, hier à ses bureaux, M. Côté a parlé de « certains aspects pointus » pouvant être ajustés dans le cours de l'étude en commission parlementaire; siégeant du mardi au jeudi, celle-ci a abordé 101 articles sur les 494 du texte législatif.

Après le meeting des médecins, mardi au Palais des Congrès de Montréal, a dit le ministre aux reporters, « je réagirai sur leur idée de moratoire. Mais pas sur celle d'un retrait de la loi ». Quant à la durée, il la calcule en jours « mais des mois, ça m'étonnerait ».

Des « termes juridiques » ont pu créer chez les médecins « la perception qu'on a voulu les balayer, les exclure. Alors que l'objectif est d'établir fermement leur présence, aux conseils d'administration des hôpitaux notamment. Nous allons faire un effort loyal pour vérifier de manière très honnête ces points particuliers. »

Selon le député de Charles-

bourg, tous les amendements nécessaires peuvent être adoptés d'ici l'échéance qu'il s'est fixée; une commission parlementaire peut cependant continuer, même si l'Assemblée nationale lève sa session.

Médecins

Au nom du Regroupement des fédérations de médecins du Québec, Clément Richer, qui préside celle des omnipraticiens, a dit que « le ministre a montré une ouverture certaine ».

« Il reste un fossé à combler, alors nous proposons de bâtir un demi-pont, à M. Côté de construire sa partie. Nous aurons un autre contact après mardi ».

« Nous les médecins sommes profondément meurtris et vexés

par le projet de réforme. Nous sommes des acteurs importants de la santé au Québec et c'est pour cela que nous avons demandé son retrait. »

D'éventuels moyens de pression, répond-il, ne seraient pas décidés avant mardi. Les médecins soulignent que « les services essentiels seront assurés et les urgences seront ouvertes », le mardi prenant alors pour les usagers l'aspect d'une fin de semaine ordinaire.

À la question de savoir environ quel montant global les médecins avaient prévu pour leur actuelle campagne publique contre la loi 120, M. Richer n'a pas répondu et a quitté les lieux.

Le regroupement a acheté des pleines pages dans tous les quotidiens, jeudi et aujourd'hui, et de l'espace d'autres jours. Un avion a été loué pour parcourir le Québec et une boîte de relations publiques est maître d'oeuvre de l'opération.

Deux ans, on arrose ça !



Le Solde anniversaire

DEUX ANS, C'EST IMPORTANT DE POUVOIR FÊTER ÇA COMME ON VEUT ET AVEC QUI ON VEUT. LÉO, LUI, C'EST AVEC SACOPINE LAURENCE. SOFA DESIGN A DEUX ANS ET IL VEUT FÊTER ÇA AVEC VOUS. DURANT LE SOLDE ANNIVERSAIRE, IL VOUS OFFRE LES PLUS BEAUX CANAPES EN VILLE À DES PRIX CADEAUX COMME CELUI-CI. BREF, C'EST EN PLEIN **595\$** L'TEMPS D'EXAUCCER VOTRE VŒU.

ET SI VOUS HÉSITEZ, PRENEZ-EN DEUX !

10, RUE COURCELLETTE QUÉBEC. TELEPHONE (418) 681-2302

sofa

DESIGN

LE PLUS BEAU ET LE PLUS GRAND CHOIX À QUÉBEC

LES ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL DE L'ARGENT

SONNANT
677-3511

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE

GRATUIT Du 14 au 31 mai

La clinique du magnéto cassette

nous effectuerons sans frais le nettoyage et la démagnétisation des têtes de lecture, des évaluations de l'état et de la performance de votre magnétocassette.

la haute fidélité

rotac électronique inc.

VENTE ÉCHANGE SERVICE
2873 chemin Sainte-Foy
(coin route de l'Église)
ferme le lundi / 8 salons d'écoute
Magasin: 653-7768
Service: 653-9972

*Si écrire vous donne des crampes
Rien ne vaut une bonne étampe*

ESSAYEZ LA SUPER PRÉENCRÉE STAMP-EVER QUI N'A JAMAIS BESOIN DE TAMPON ENCREUR

Télécopieur: (418) 667-5101

Estampes-Ray

1985, AV. MAUFILS, QUÉBEC G1J4J7 (418) 667-1626

MÉRITAS

VOUS SENTEZ-VOUS À L'ÉTROIT SUR VOTRE TERRAIN?
Confiez-nous votre aménagement...

Entrepreneur-paysagiste
• résidentiel
• commercial

LE REGARD VERT INC.
623-1455

CONSEILLERS EN AMÉNAGEMENT

Savez-vous planter des sous?

SURVEILLEZ LES ÉTIQUETTES ROUGES!

12 VARIÉTÉS DE POTENTILLE jaune, blanc, rouge, 2 gallons	7.95\$ SPÉCIAL
VIVACES pot 4 po	1.99\$
GÉRANIUM pot 4 po	1.99\$
CÈDRE À HAIE 3 à 4 pi	6.95\$
5 à 6 pi	9.95\$
CÈDRE À HAIE «NIGRA» NOIR en pot	24.95\$ 100 cm
TERRE NOIRE 3/sacs 30 litres	4.66\$
PIERRES BLANCHES sacs 15 kg	2.99\$
OS MOULUS 4.5 kg régulier 12''	SPÉCIAL 9.99\$
MOUSSE DE TOURBE 4 pi, cube	6.99\$

ON EST TOUT VERT POUR MOINS CHER

ACHÉTEZ MAINTENANT PAYEZ À L'AUTOMNE
AUCUN PAIEMENT, AUCUN INTÉRÊT

1100 boul. St-Joseph, Charlesbourg O.
(Angle Pierre-Bertrand & boul. St-Joseph O.)

LES CENTRES JARDINS PARADIS
626-4000

VISA MASTERCARD AMEX
LIVRAISON TELERVA

VENTE "ET 20 MOINS 20"



10 h moins 20
LES 20 PREMIERS
CLIENTS

ASTRAL PHOTO
(2e étage) 653-6089
Paquet double de films 35 mm -
36 poses. Développement inclus
Prix rég.: 25,99\$

Spécial:
20²⁰\$



1 h moins 20
LES 20 PREMIERS
CLIENTS

SPORTS EXPERTS
(1er étage) 658-6134
2 t-shirts Les Mecs
Valeur de 39,98\$

Spécial:
20²⁰\$



3 h moins 20
LES 20 PREMIERS
CLIENTS

HMV 784
(2e étage-entrée #7) 658-4302
Album de Chris Isaak
"Heart Shape World"
Disque laser: 22,99\$

pour **12²⁰\$**
Cassette: 14,99\$
pour **8²⁰\$**



10 h et 20
LES 20 PREMIERS
CLIENTS

AU COTON
(1er étage) 651-8750
Chandail ouaté aqua-tonic
Prix rég.: 29,99\$

Spécial:
20²⁰\$



1 h et 20
LES 20 PREMIERS
CLIENTS

SPORTS EXPERTS
(3e étage) 659-4547
Espadrilles "Brooks",
"Destiny" - junior
Prix rég.: 49,99\$

Spécial:
20²⁰\$



3 h et 20
LES 20 PREMIERS
CLIENTS

ENFANTASTIK
(mail nord-1er étage) 653-8894
Espadrilles marines garnies de vert -
à velcro-grandeurs 7 à 12
Prix rég.: 29\$

Spécial:
11²⁰\$



11 h moins 20
LES 20 PREMIERS
CLIENTS

BOWRING
(2e étage près de Sears) 651-9876
Cadres à photo assortis
Prix rég.: 60\$

Spécial:
20²⁰\$



2 h moins 20
LES 20 PREMIERS
CLIENTS

JEAN-PAUL FORTIN
(2e étage) 651-4952
Bourses de toile et cuir-
couleurs assorties
Prix rég.: 95\$

Spécial:
20²⁰\$



4 h moins 20
LES 20 PREMIERS
CLIENTS

POT POURRI
(3e étage) 650-6659
Refrigerateur à vins en acrylique
Prix rég.: 19,99\$

Spécial:
6²⁰\$



11 h et 20
LES 20 PREMIERS
CLIENTS

**CENTRE D'AJUSTE-
MENT JOLAN INC.**
(1er étage mail nord) 651-7418
Bottines de bébé de marque Olégo -
100% cuir véritable - toutes
couleurs et toutes pointures-
escomptes jusqu'à 60%
Prix rég.: 55\$ à 70\$

Spécial:
20²⁰\$



2 h et 20
LES 20 PREMIERS
CLIENTS

TRUCS VOYAGE
(2e étage près de Sears) 651-6112
Ensemble convertisseur de courant
110-220 et prises étrangères
Prix rég.: 34,95\$

Spécial:
20²⁰\$



4 h et 20
LES 20 PREMIERS
CLIENTS

**SERVICE PHOTO
PRESTO INC.**
(1er étage) 658-2172
Album de photos pour 300 photos
3-1/2" x 5" avec identification
Prix rég.: 10,99\$

Spécial:
5²⁰\$



12 h moins 20
LES 20 PREMIERS
CLIENTS

**ENCADREMENTS
STE-ANNE INC.**
(1er étage - entrée #1) 658-3320
Cadres 11" x 14" - bois et métal - de
couleur beige ou vieux rose foncé
Prix rég.: 49,95\$

Spécial:
20²⁰\$

RABAIS

EN VIGUEUR LUNDI 20 MAI SEULEMENT



5 h moins 20
LES 20 PREMIERS
CLIENTS

VESTIAIRE SPORTEL
(2e étage) près de Wise 659-4502
T-shirt 100% coton
Prix rég.: 9,98\$

Spécial:
4²⁰\$



12 h et 20
LES 20 PREMIERS
CLIENTS

GLOBUS
(3e étage) 656-9378
Blouse fleurie et unie -
grand choix de couleurs
Prix rég.: 39,98\$ à 44,98\$

Spécial:
20²⁰\$

PLACE 
LAURIER
PLACE AUX IDÉES



5 h et 20
LES 20 PREMIERS
CLIENTS

FOTOLIK
(1er étage) 659-1841
3 paquets de piles (6 piles)
alcalines "AA"
Prix rég.: 8,97\$

Spécial:
1²⁰\$

L'école privée mise sur le dialogue avec le ministre Pagé

Si le projet de loi sur l'enseignement privé déposé cette semaine à l'Assemblée nationale par le ministre de l'Éducation Michel Pagé satisfait à plusieurs égards l'école privée, le financement est loin de répondre à leurs attentes. Il crée même un dangereux précédent en laissant au ministre le pouvoir de fixer le nombre maximal d'élèves admissibles aux subventions.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Ainsi, une école privée qui a un permis d'exploitation du ministère pour 800 élèves pourrait se voir accorder des subventions seulement pour 600 élèves, affirme M. Auguste Servant, président de

l'Association des institutions d'enseignement secondaire, (AIES). En 1981, par élève, l'aide financière versée aux écoles privées par le gouvernement atteignait 80 % de ce qu'il verse dans le public. On voudrait que le gouvernement revienne graduellement à ce taux de financement qui est de

55 % aujourd'hui.

Cependant, le ministre introduit dans son projet de loi une mécanique de règles budgétaires qui lui permettrait d'accorder des subventions pour des projets spéciaux comme la mise en place du nouveau programme de science ou encore un projet visant à sensibiliser les élèves au danger de la consommation des drogues. En vertu de la loi actuelle, le ministre ne peut pas accorder de subventions pour les immobilisations.

L'AIES n'a toutefois pas l'intention de partir en guerre contre le ministre. Elle affirme que le dialogue est excellent avec M. Pagé et que c'est par la discussion qu'elle entend le convaincre d'améliorer son projet de loi. Pour mieux défendre leurs intérêts, l'AIES, ainsi que l'association qui regroupe une quinzaine d'écoles secondaires dans la région de Montréal et celle des écoles primaires et préscolaires, ont décidé de se regrouper au sein d'une fédé-

ration qui verra le jour en juin et qui sera en activité en août.

Une gifle

M. Servant qualifie de gifle en plein visage l'obligation qui sera dorénavant faite à toutes les écoles privées de présenter à tous les cinq ans une demande de renouvellement de permis et de financement. Présentement, un certain nombre d'écoles reconnues non seulement pour leur compétence en éducation, mais aussi sur le plan patrimonial (exemple, le Petit Séminaire de Québec) possèdent un permis sans échéance.

Il s'agit pour le président de l'AIES d'une question de principe, bien qu'il reconnaisse au ministère de l'Éducation le droit de révoquer un permis. Ces écoles, dit-il, étaient là bien avant le ministère de l'Éducation et elles n'ont plus à prouver leur compétence.

Le projet de loi prévoit que l'école privée, comme c'est le cas pour l'école publique, pourra déroger, avec l'assentiment du mi-

nistère, au cadre rigide du régime pédagogique. On réclamait davantage, mais c'est un début, dit le directeur général de Saint-Charles-Garnier.

Satisfaction

Dans son ensemble, ce projet de loi constitue une amélioration, affirme M. Servant. Il ne remet pas en cause les fondements mêmes de l'enseignement privé. Il est satisfait que le ministère de l'Éducation se déleste des cours de culture personnelle, ce qui permettra à la direction de l'enseignement privé de consacrer plus de temps

aux besoins des écoles.

On est aussi d'accord que le projet de loi fasse disparaître le statut d'établissement reconnu « pour fin de subvention » pour ne retenir que le statut « reconnu d'intérêt public ».

Les écoles primaires profiteront également de ce projet de loi. Elles ne seront plus obligées d'offrir le pensionnat pour avoir droit à des subventions. Elles seront subventionnées au même titre que les écoles secondaires en tenant compte évidemment du coût de l'enseignement dans ce secteur.

Le maire Langlois au CA de l'assurance automobile

Le maire de Beauport, M. Jacques Langlois, a été nommé hier membre du conseil d'administration de la Société d'assurance automobile du Québec.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

L'annonce a été faite par le premier ministre Robert Bourassa. Militant et organisateur libéral pendant longtemps, M. Langlois a refusé de se porter candidat à la succession du député-ministre de Montmorency, M. Yves Séguin, qui a démissionné de son poste, l'an passé. Il a fait valoir à l'époque qu'il se voyait mal défendre la

réforme Ryan qui impose aux municipalités de nouvelles charges fiscales.

Il entre au conseil d'administration en même temps que deux autres personnes, M. Roland Tremblay, un courtier en assurances à Roberval, et M. George Komery, un retraité de Lac Mégantic. M. Michel Demers a été reconfirmé pour deux ans vice-président du conseil d'administration.

BUBU s'est bien défendu!



YVES BUSSIÈRÈS

La direction de LALLIER AUTOMOBILES SAINTE-FOY tient à féliciter monsieur YVES BUSSIÈRÈS, car il s'est classé premier vendeur pour le mois d'avril. Son expérience, ses conseils judicieux et honnêtes font de lui un conseiller indispensable pour l'achat de votre Honda. Monsieur Bussièrès profite de l'occasion pour remercier sa distinguée clientèle et vous invite à venir le rencontrer.



Une collection élégante pour la femme moderne

30% de rabais sur impers et manteaux de printemps

Voyez aussi les collections de Yarell, Michel Desjardins, Blacky Dress et Truc, offertes en tailles régulières (à partir de 4 ans).

Nous vous offrons toujours les vêtements

patrizia S

BY MONDI en exclusivité à Québec dans les tailles 12 à 24 ans.

FAUBOURG SIGNATURE
Complexe Germain des Prés
Sainte-Foy - 657-6696

CASTOR BRICOLEUR	QUINCAILLERIE DURAND	CANADIAN TIRE	FERPLUS BÂTI TOUT
------------------	----------------------	---------------	-------------------

L'espace libre sous le foyer permet de distribuer la chaleur.

Le grillage autour de la cheminée et du foyer stoppe les étincelles.

Haut. 63 po
Prof. 30 po
Larg. 30 po

Méfiez-vous des imitations!
Foyers de patio
J.A. ROBY

Manufacturé par J.A. Roby Inc.

POÈLES À BOIS JAROBY

POUR INFORMATIONS: 849-8095

699

Technics

D'une sonorité exceptionnelle. Offrez-vous cette chaîne haute fidélité télécommandée, comprenant un récepteur SAGX-100 d'une puissance de 80 watts, lecteur de disque compact SEP-170 et enceinte acoustique Paradigm, modèle A SE. En option, magnétophone double cassette, Dolby, modèle RSTR 155, à seulement 279 \$.

DES BAS PRIX AU MAXIMUM

INMAX
ELECTRONIQUE

600, Belvédère, Québec, 687-4545

electro TRONK Les experts en audio

IMBATTABLE!

POTENTILLE
1 gallon, rég.: 9.99 \$
2 gallons, rég.: 12.99 \$

SPIRÉE
1 gallon, rég.: 9.99 \$
2 gallons, rég.: 14.99 \$

SPÉCIAL

3.87 \$ 1 GALLON

5.87 \$ 2 GALLONS

HEURES D'OUVERTURE PRINTEMPS
DU LUNDI AU VENDREDI 8 h 30 à 21 h
SAMEDI ET DIMANCHE 8 h 30 à 17 h

TERRE À JARDIN TERREXTRA sac de 30 litres
SPÉCIAL 3 POUR 4.87 \$

KILLEX GREEN CROSS Destructeur de mauvaises herbes du gazon 500 ml **11.99 \$**

DIAL-A-SPRAY Pulvérisateur **SPÉCIAL 9.99 \$** (Rég.: 15.99 \$)

DEVIDOIR SUNCAST Modèle HRC 200 Rég.: 45.99 \$ **SPÉCIAL 35.99 \$**

NOUVEAU PROTÈGE-TRONC COLOR SOL **17.99 \$**

centre jardin HAMEL

Prix en vigueur jusqu'au 20 mai ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

- CHARLESBOURG, 1169, 80^e Rue Est
- ANCIENNE-LORETTE, 6029, boul. Hamel
- BEAUPORT, 1350, boul. des Chutes
- SAINTE-FOY, Halles de Sainte-Foy
- LÉVIS, 4800, boul. de la Rive-Sud

Selon Lucien Bouchard

La structure de la CEE est à étudier pour le Canada

MONTREAL (d'après PC) — Une proposition constitutionnelle du Canada anglais s'inspirant essentiellement du modèle de la Communauté économique européenne pourrait être acceptable au Bloc québécois et aux Québécois, estime le chef du Bloc québécois, M. Lucien Bouchard.

« Une proposition fédérale qui serait de nature confédérale, qui dirait : il y a deux pays, faisons deux États souverains; essayons de tout mettre en commun dans le cadre d'une instance qui se ferait déléguer les pouvoirs par traités, d'un parlement central qui ne serait pas élu, je serais prêt à regarder cela », a-t-il déclaré au cours d'une entrevue accordée au quotidien Le Devoir.

Dans le cours des travaux de la Commission Bélanger-Campeau, M. Bouchard s'est longuement at-

tardé au fonctionnement des institutions de la CEE. Il affirme avoir eu sur le sujet des discussions éclairantes avec plusieurs de ses collègues de la Commission. Il a interrogé et écouté les experts qui y sont venus témoigner. Pour en conclure à la fin que cette structure pourrait peut-être fonctionner au Canada.

S'appuyant sur les derniers sondages, le chef du Bloc québécois a indiqué par ailleurs que si des élections générales avaient lieu la semaine prochaine, le Bloc ferait élire quelque 60 députés au Québec.

Mais le président-fondateur du Bloc sait bien que les élections qu'il souhaite ne viendront pas si tôt et pourraient être précédées d'un référendum pan-canadien qu'il appréhende. Parce que coïncés, estime-t-il, les fédéraux sont dangereux. Il s'attend à un référendum sur un leurre.

« Il ne peut y avoir d'offres suffisamment sérieuses pour que les Québécois acceptent. Tout ce qu'ils veulent, c'est d'entrer dans l'éducation et usurper les prérogatives du gouvernement du Québec », a-t-il soutenu.

Un référendum que le Bloc se prépare à combattre avec la dernière énergie et qui pourrait bien, de l'avis de M. Bouchard, engendrer une grave crise sociale.

N'est-il pas raisonnable de croire que la crédibilité et l'auto-

rité morale de Joe Clark puissent parvenir à rallier les Québécois à un compromis, à mener à terme cette dernière tentative de réconciliation nationale? Tout en reconnaissant que M. Clark est le plus crédible du gouvernement conservateur, M. Bouchard constate avec une certaine irritation que les éditorialistes ont tendance à exagérer ses capacités de réconciliateur.

Loi 178

D'autre part, M. Bouchard est d'avis que le Québec pourrait faire preuve d'une plus grande générosité à l'endroit de sa minorité anglophone. Et il favorise une révision des lois linguistiques du Québec.

Soulignant que la loi 178 est irréconciliable avec la Charte des droits et libertés, le chef du Bloc

québécois a dit ne pas comprendre que l'on puisse décemment interdire l'affichage dans une langue et le permettre dans une autre. Ou l'interdire à l'extérieur et le permettre à l'intérieur d'un établissement commercial.

En contrepartie, le chef du Bloc croit qu'il faudrait également revoir certaines dispositions de la langue de travail, par exemple cette norme en vertu de laquelle une entreprise de moins de 50 employés n'est pas tenue de présenter un plan de francisation.

Lucien Bouchard s'est montré beaucoup plus sévère toutefois à l'égard des anglophones hors Québec. Il ne parvient pas à leur pardonner les tractations secrètes et nocturnes qui ont conduit au rapatriement unilatéral de 1982. « J'ai trouvé cela odieux. »

Cette agressivité, Lucien Bouchard l'exprime en rappelant que depuis sa nomination comme ambassadeur du Canada à Paris, jusqu'à sa démission du gouvernement, il a été égratigné, injustement traité par les médias anglophones qui en ont tracé le portrait du diabolique séparatiste. « Pour faire plaisir aux Anglais à Ottawa, il ne faut pas dire un mot, applaudir le premier ministre quand il dit qu'il va envahir la juridiction de l'éducation et s'écraser. Il faut les trouver beaux et fins. »

VOUS ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL

DE L'ARGENT

SONNANT

647-3311

LESOLEIL

LE BRILLE POUR TOUT LE MONDE



Une nouvelle fraîcheur estivale!

Des collections de lingerie et de maillots à faire rêver en plus d'une toute nouvelle boutique

"PLUS PRÈS DE VOUS"
Niveau promenade, entrée du Manhattan



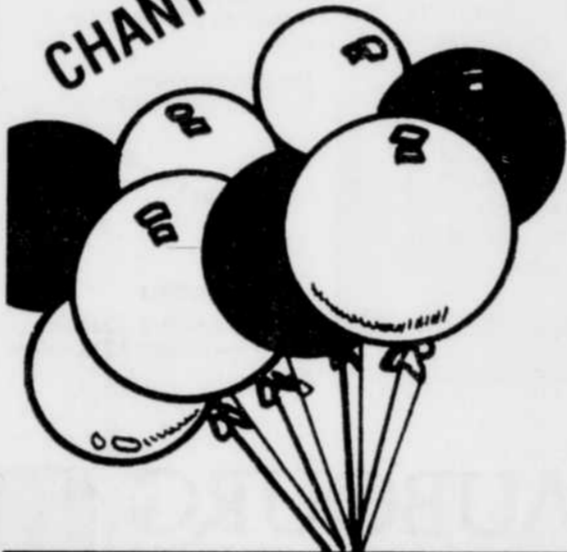
PLACE de la CITÉ

Entre Place Laurier et Place Ste-Foy

LA JOURNÉE DU DOLLAR

Ste1Foy
NISSAN

Agence
CHANT-O-FÊTES



VENEZ FAIRE
ÉCLATER LES
PRIX...
LUNDI, 20 MAI

Crème glacée, rafraîchissements, cadeaux avec tout achat, plus de nombreux prix de présence.
Prix coupés sur toutes les voitures.

Collaboration: CHANT-O-FÊTES

NISSAN

Notre dernière visite avant l'achat



Ste1Foy
NISSAN

ESSAI DE CONDUITE
LESOLEIL



2060, boul. Charest Ouest

681-7371

On ne se trompe jamais avec un bon «Classic»!

LOGICIELS Options «Productivité»

- ✓ Comptabilité personnelle 49 \$
- ✓ Traitement de texte 199 \$
- ✓ Édition électronique 249 \$
- ✓ Communication 249 \$
- ✓ Dessin 249 \$
- ✓ Base de données 299 \$
- ✓ Chiffrier électronique 349 \$
- ✓ et bien d'autres suggestions en magasin...

Ajoutez de la mémoire à votre Macintosh, pour le système 7.0 2 Mo RAM. Seulement 164 \$

Les prix des options suggérées ci-haut sont valides seulement lors de l'achat de l'une ou l'autre des solutions complètes en promotion.

Micro Logic vous offre la solution complète, bien méritée!

Macintosh® Classic d'Apple®

- 2,5 Mo de mémoire vive;
- Disque rigide interne de 50 Mo;
- Unité de disquette 1,44 Mo
- Clavier français standard et souris.

Imprimante DeskWriter® de Hewlett Packard

- imprimante à jet d'encre;
- résolution de 300 ppp., qualité laser;
- Câble de branchement (12 pieds).

Accessoires indispensables

- Disquettes SONY HD (boîte de 10);
- Boîte de rangement (50 disquettes);
- Barre d'alimentation six prises;
- Housse de protection;
- Logiciel de protection d'écran;
- 500 feuilles de papier;
- Tapis à souris.

Guide de dépannage du Mac®



Concessionnaire autorisé

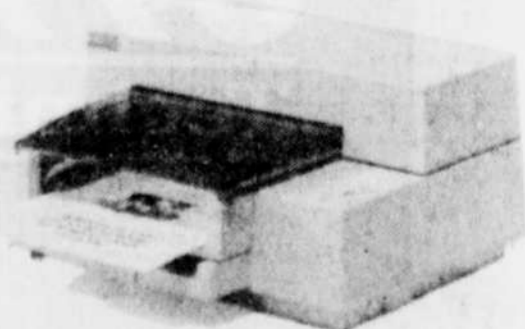
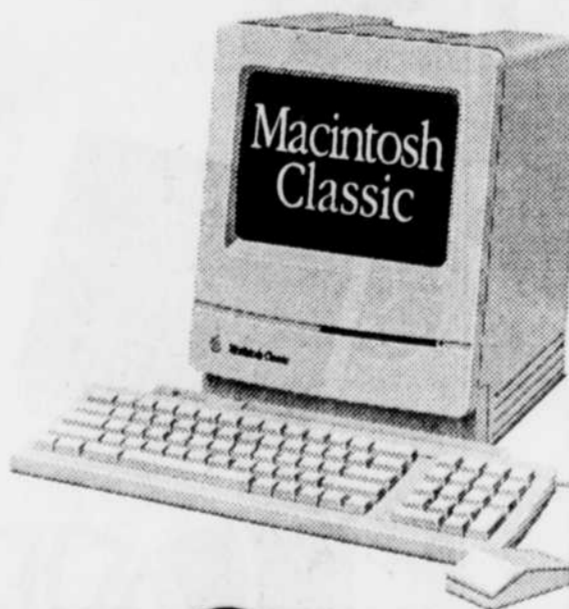
MICRO
LOGIC

hp HEWLETT
PACKARD
Concessionnaire autorisé

2786, chemin Sainte-Foy 440, 118e Rue Est
Sainte-Foy (Québec) Ville Saint-Georges (Québec)
(418) 658-6624 (418) 228-0005

Cette promotion est en vigueur jusqu'au 22 juin 1991. Apple, le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer, Inc. Classic est une marque de commerce exploitée sous licence par Apple Computer, Inc.

2399\$
Maintenant disponibles
Financement disponible



M.-Y. Côté opterait pour la liste électorale permanente

(D'après PC) — Le ministre de la Réforme électorale Marc-Yvan Côté prône la mise en place d'une liste permanente d'électeurs.

Le Parti libéral s'est toujours objecté dans le passé à l'établissement d'une telle liste lorsque l'idée avait été mise de l'avant par la précédente administration péquiste. Aujourd'hui, M. Côté voit des avantages à une telle mesure.

« La liste pourrait servir aux élections scolaire, municipale et provinciale », affirme-t-il.

Bien sûr, la première confection de cette liste des électeurs coûte cher, entre 35 et 40 millions \$, admet le ministre.

Mais cette somme serait rapidement récupérée en quelques

années si on calcule qu'il n'est plus nécessaire de fabriquer une nouvelle liste électorale à chaque scrutin. Le recensement des électeurs coûte actuellement de 17 à 20 millions \$ à chaque scrutin provincial, sans compter les coûts requis par les recensements pour les élections municipales ou scolaires.

« Il est utile d'avoir une telle liste puisqu'elle permet de déclencher des élections très rapidement », a dit le ministre. On suit de très près à cet égard les travaux de la commission Lortie », soit la commission fédérale présidée par Pierre Lortie sur la ré-

forme électorale. **Collaboration des municipalités**

Chaque correction à la liste (déménagement, inscription d'un nouvel électeur, radiation) pourrait être apportée par l'électeur lui-même à l'hôtel de ville de sa municipalité.

Des codes informatiques permettront de dresser des listes particulières selon qu'il s'agit d'une élection scolaire, municipale ou provinciale, car la notion d'électeur peut varier d'un scrutin à l'autre.

Actuellement, les listes électorales sont fabriquées sur une base annuelle et il y a une période de révision lors du déclenchement du scrutin. Le coût élevé de l'opéra-

tion a forcé le gouvernement québécois à suspendre le recensement annuel en 1977, 1981, 1982, 1983, 1986 et 1987, dans un but avoué de rationalisation et d'économie.

Les paramètres monétaires des omnipraticiens fixés pour 3 ans

MONTRÉAL (d'après PC) — Le ministre Marc-Yvan Côté a paraphé, jeudi soir à Québec, une entente de trois ans fixant les paramètres monétaires avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) ; la précédente était échue le 31 octobre 1990.

Valide jusqu'à fin octobre 1993, l'entente prévoit une hausse de 5,13 % des paramètres pour 1990-91 ; les deux autres années de l'entente, « le taux d'augmentation est celui (qui sera) consenti au secteur de la santé et services sociaux », lit-on dans un communiqué du ministre.

L'entente fait passer de 35 \$ à

75 \$ le tarif de l'examen, si le médecin se déplace au domicile du malade ou dans un établissement, entre minuit et 8 h du matin, souligne M. Côté, heureux que l'accord conclu avec Clément Richer, président de la FMOQ, fasse « une large place aux orientations retenues dans le cadre de la réforme ».

Mais à sa sortie de pourparlers

avec le ministre, M. Richer a tenu à dire que « cette signature n'est qu'une formalité. Le principe de cette entente technique remonte à décembre. » Les médecins craignent que le mot « entente » soit perçu comme s'appliquant à la loi 120. Le Dr Richer a d'ailleurs vivement protesté contre l'interprétation qu'en a donnée le ministre Côté dans un communiqué dans lequel il établit un lien entre cette entente et le projet de réforme de la santé.

Au sujet de cette législation censée amener cette vaste réforme, l'autre grosse fédération, celle des spécialistes, affirme que l'accord sur les paramètres est à part et ne règle pas le litige de fond avec M. Côté.

VOTRE VISION REQUIERT:

- Des examens complets avec une instrumentation à la fine pointe de la technologie.
- Des services professionnels personnalisés dans un même endroit
- Des lunettes et des lentilles de contact fabriquées avec des matériaux résistants et de première qualité
- Des prix compétitifs et un service rapide
- Un service après achat assorti d'un certificat de garantie

Une équipe dynamique vous attend...

Saint-Romuald	2040, boul. de la Rive-Sud	839-0617
Sainte-Foy	Place Ste-Foy	653-4057
Charny	Place Charny	832-0104
Charlesbourg	Les Galeries Charlesbourg	626-7519
Lévis	Les Galeries Chagnon	837-4563

TUTTI FRUTTI

49072004

- SUN CHAISE À DOSSIER HAUT DE GROSFILLEX®
- Résine de synthèse, garantie 3 ans
- Empilable

PROMOTION **995\$**

zip INTERNATIONAL

Québec
Angle boul. Hamel/Henri IV
(418) 871 22 21

Lévis, St-David
4447, boul. De-la-rive-sud (rte 132)
(418) 835 15 73

2700, BOUL. LAURIER
SAINTE-FOY

PLACE LAURIER

659-6420

BOUL. CHAREST
Sortie Blaise-Pascal
Entre Henri IV et Duplessis

GM

659-6420

SUNBIRD 1991

7,9%* - ou - **RABAIS GM 1 000\$**

GRATUIT 500 LITRES D'ESSENCE
à l'achat de votre Sunbird avant le 31 mai 1991

Jacques Rousseau conseiller	Yves Tremblay conseiller	Camille Deblois conseiller	Bernard Nadeau conseiller	Richard Boucher conseiller	Richard Dorne conseiller	André Tremblay conseiller	André Poirier conseiller	Gaston Desagagne conseiller	André Martel conseiller	Paul Jobin conseiller

OUVERT TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE DE 9 h à 21 h, LE SAMEDI DE 9 h à 17 h
* Transport en sus. Rabais additionnel de 750 \$ aux étudiants admissibles et de 1 000 \$ aux militaires.

B

COLLÈGE BART

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

751, côte d'Abraham
Québec (Québec)
G1R 1A2
(418) 522-3906

ÉTÉ 1991

COURS DU SOIR

Pour vous perfectionner, pour vous mettre à jour, pour vous donner de meilleures chances d'emploi...

Introduction au micro-ordinateur
6 HEURES **Début le 21 mai**

Mise à jour WordPerfect de base version 5.1
6 HEURES **Dates variables**

Mise à jour WordPerfect avancé version 5.1
6 HEURES

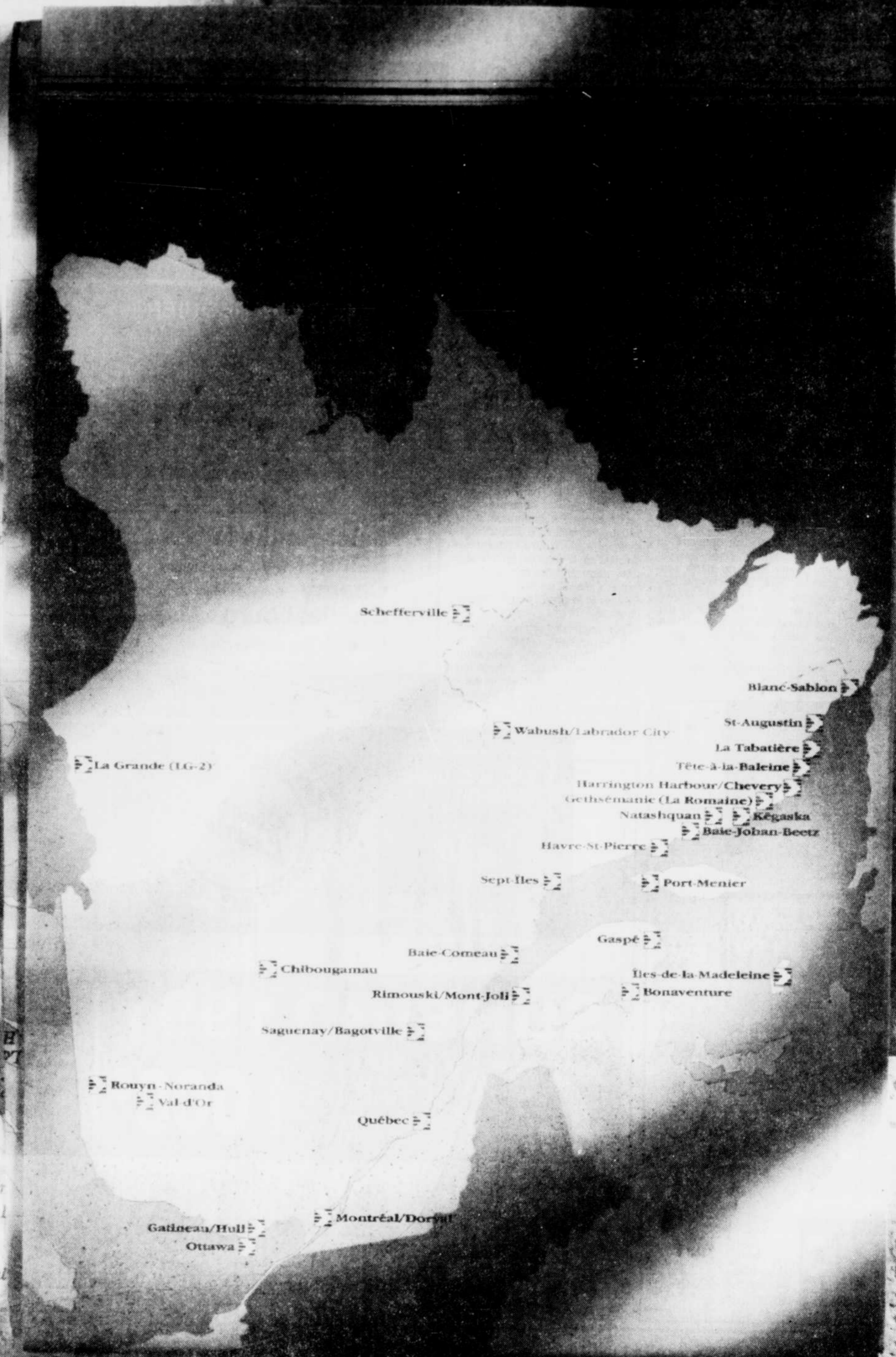
WordPerfect de base 5.1
WordPerfect avancé 5.1
LOTUS 123
Dactylo I **Début le 28 mai**

Nouveau
WordPerfect de base intensif du 3 au 21 juin, de 9 h à 12 h

Coût
90 \$/cours

Inscription
Dès maintenant

Allez droit au but, renseignez-vous.
522-3906



La nouvelle carte d'affaires du Québec.

Il existe maintenant, au Québec, une nouvelle ligne aérienne qui s'est donné pour principale mission de répondre aux vrais besoins des gens d'affaires du Québec. Cette ligne aérienne, c'est Inter-Canadien.

Avec 28 destinations aux quatre coins de la province, avec plus de 600 vols par semaine vers tous les grands centres d'affaires du Québec et avec

deux agents de bord pour chaque vol (soit deux fois plus que notre plus proche concurrent), vous avez toutes les raisons du monde de vous sentir en affaires car, chez Inter-Canadien, nous n'avons d'autre intention que de vous mener, avec toute l'attention que vous méritez, là où vos affaires vous appellent.

Avec le programme Canadien Plus, vous êtes en affaires.

De par son association aux Lignes aériennes Canadien International, Inter-Canadien vous permet d'avoir accès non seulement au reste du monde mais aussi à l'un des meilleurs programmes de bonification pour grands voyageurs : le programme Canadien Plus.

Pour réserver ou pour obtenir de plus amples renseignements sur nos horaires ou destinations, consultez votre agent de voyages ou composez le (418) 692-8051 ou 1 800 367-0200.

Inter-Canadien
LE QUÉBEC EST EN AFFAIRES

Selon une note secrète adressée à l'ex-ministre McDougall

Al-Mashat a refusé l'asile offert par Washington

OTTAWA — Washington a offert l'asile à Mohamed Al-Mashat, mais le diplomate irakien l'a refusé avant de chercher refuge au Canada, révèle une note secrète adressée à l'ex-ministre de l'Immigration, Barbara McDougall, et dont la Presse canadienne a pu prendre connaissance hier.

par GORD MCINTOSH
de la Presse canadienne

Pendant ce temps, aux Communes, l'opposition a réclamé que les fonctionnaires américains comparaissent devant le comité parlementaire chargé d'éclaircir les événements qui ont entouré l'immigration au Canada, le 30 mars, de l'ex-ambassadeur de Saddam Hussein aux États-Unis.

Maintenant secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mme McDougall a déclaré plus tôt cette semaine qu'elle a initialement appris l'arrivée au Canada de l'ex-ambassadeur irakien aux États-Unis par la note datée du 12 avril, rédigée par Terry Sheehan, directeur exécutif des opérations au ministère de l'Immigration. L'ex-



Mohamed AL-MASHAT

ambassadeur est entré au Canada le 30 mars.

Des sources familiales avec l'affaire Al-Mashat disent que l'offre d'asile des États-Unis a été faite plusieurs semaines avant que le diplomate quitte Washington pour la dernière fois le 15 janvier. Selon ces mêmes sources, les Américains n'étaient pas intéressés à M. Al-Mashat comme source de renseignements secrets, mais n'auraient pas dédaigné réaliser un « coup » publicitaire embarrassant



Barbara McDUGALL

pour le président irakien Saddam Hussein à la veille du déclenchement de la guerre du Golfe, le 16 janvier.

Après le 15 janvier, alors que M. Al-Mashat se trouvait à Vienne où sa femme devait recevoir des soins, les Américains ont perdu tout intérêt pour l'ambassadeur, affirment les sources.

M. Al-Mashat a déclaré publiquement avoir reçu des offres d'asile de la part des États-Unis et de

la France, ce que les deux pays ont nié.

Témoins américains

Aux Communes hier, le député néo-démocrate Ian Waddell a suggéré que les autorités américaines soient appelées à témoigner devant le comité parlementaire chargé de faire la lumière sur l'ad-

mission de M. Al-Mashat au Canada.

Le premier ministre Brian Mulroney a déclaré jeudi qu'il n'avait aucune objection à ce que des ministres ou des fonctionnaires comparaissent devant le comité, mais vendredi, le leader du gouverne-

ment en Chambre, Harvie Andre, s'est borné à dire que le gouvernement était favorable à la convocation des « personnes concernées ».

M. Waddell voudrait aussi que M. Al-Mashat lui-même soit appelé à témoigner devant le comité.

L'Académie St-Louis récompense ses méritants



Lors de son gala Méritas, l'Académie St-Louis a souligné la performance académique de ses élèves. Une bourse d'études a été remise aux 5 finalistes. Dans l'ordre habituel, 1re rangée: Annie Labrecque, Valérie Rancourt (5), Isabelle Grenon (4), France Brunelle (2), Hélène Leblond; 2e rangée: Pascal Leblond (3), Christian Labrecque (élève de l'année), Stéphane D'amours, Benoit Laroche, David Pelletier.

L'APRÈS-SKI À Stoneham!

Découvrez Stoneham l'été, une vallée de verdure remplie d'activités variées pour un séjour d'une journée ou d'une semaine, seul, en famille ou entre amis.

Offrez-vous le plaisir d'un forfait « dodo-théâtre » comprenant un souper au restaurant Le Praline, une soirée au théâtre avec la pièce **PIEDS NUS DANS LE PARC** de Neil Simon, une nuit à l'Hotel Stoneham et un petit déjeuner au Praline.

Profitez de quelques jours de vacances bien remplis avec, sur le site, la baignade, le tennis, le vélo de montagne, la randonnée pédestre et l'équitation ou, dans la région immédiate, le golf, le canotage, la pêche, et bien plus encore.

Du 15 juin au 31 août 1991
Forfait dodo-théâtre à :
54 \$ par pers. en occ. quad.
65 \$ par pers. en occ. double

Du 21 juin au 2 septembre 1991
Séjours en condo à partir de 131 \$* par personne pour 5 jours
Séjours en hôtel à partir de 31 \$** par personne par jour

* En occupation quadruple ** En occupation double

1420, avenue du Hibou
Stoneham QC
G0A 4P0
Téléphone: (418) 848-2411
Réservations: (800) 463-6888

«Chef-d'oeuvre du design italien.»

MUSÉE D'ART MODERNE DE NEW YORK, 1985

Prix du Meilleur Commerce 1990 - Le Choix des Consommateurs

De Treuco, cabine de douche de prestige

avec parois et porte coulissante transparentes complètement étanches et fond antidérapant. La paroi équipée comprend des niches porte-objets et une niche fermée par un panneau coulissant étanche avec serpentins à circulation d'eau chaude pour les porte-serviettes. La robinetterie comprend le groupe douche avec bras orientable et douchette à trois fonctions: normal, massage et avec substances actives phyto-cosmétiques ainsi qu'un mitigeur monocommande.

Courant: 3900 \$. 2475 \$ gris
2925 \$ blanc ou noir
Quantité limitée.

Mille facettes, mille décors.

CÉRAMIQUE DÉCOR

4220, 3e Avenue Ouest, Charlesbourg
(418) 627-0122

GIROUX MAÇONNEX

PAVÉS

Élégance...

Contérez à votre résidence le cachet unique et durable des pavés et blocs de remblai Giroux-Maçonnex.

Notre vaste choix de modèles et de coloris rehaussera le prestige de votre environnement pour des années.

Giroux-Maçonnex est dépositaire des blocs de remblai et pavés d'argile ou de béton:

PERMACON, SHAW, GLEN GERY, ALBA ET PAVÉS CANADA BRIQUE.

UNE RÉSISTANCE MUR À MUR

GROUPE GIROUX MAÇONNEX

Salle d'exposition
5690, Boul. Pierre-Bertrand N.
Québec
622-8500

BRIQUES - BLOCS - FOYERS DE VERRE

Marriage GALA

VOUS Y RÉVEZ DÉJÀ!

VENTE 30% à 70%

ROBES DE MÈRES DE MARIÉES

Hâtez-vous

Grand choix en magasin

2669, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy
657-6618

145, 80e Rue Est
Trait-Carré, Charlesbourg
622-9782



■ Vol de véhicule

C'est par ce portrait-robot que la Sûreté municipale de Vanier espère retracer l'individu qui s'est enfui avec une Pontiac 6000 blanche, le 22 avril, rue Godin. Le suspect avait rencontré le propriétaire qui voulait vendre son auto par l'entremise d'une annonce, mais en essayant seul le véhicule, il s'était aussitôt volatilisé. L'auto a cependant été retrouvée une dizaine de jours plus tard, à Laval, en banlieue de Montréal. Âgé d'environ 30 ans, l'individu mesure 1,80 m, pèse entre 108 et 113 kg, a les yeux foncés, les cheveux bruns et un physique « assez

gros ». Toute information, qui sera traitée de façon confidentielle, peut être transmise à la police de Vanier au numéro 681-5910.

■ Accident en Beauce

SAINT-GEORGES — Un mort et un blessé sont le bilan de l'accident routier survenu au cours de la nuit de jeudi, sur la route 108, à Saint-Évariste de Beauce. La victime est Richard Bisson, 27 ans, de Saint-Honoré de Beauce, passager dans le véhicule qui a fait une embardée tandis que le conducteur Jean-Pierre Roy, 25 ans, de la même municipalité, a été hospitalisé à Saint-Georges de Beauce.

■ Vandalisme

QUÉBEC — Les enquêteurs de la Sûreté municipale de Québec poursuivent leurs recherches afin de trouver les intrus qui auraient commis des actes de vandalisme aux locaux de la CTCUQ, rue des Rocailles, en fin de semaine dernière et durant la nuit de mercredi à jeudi. Aucune trace d'infraction n'a été relevée, ce qui fait croire aux policiers que les dommages, évalués à environ 2500 \$, auraient été causés par des gens connaissant très bien les lieux. Fils d'ordinateurs coupés, appareils brisés et de la colle renversée sur les tapis font partie des dégâts. Un conflit de travail sévit actuellement à cet endroit, mais le syndicat des em-

ployés d'entretien affirme n'être impliqué d'aucune façon dans ce vandalisme.

■ Opération Auto-graphe

SAINT-ROMUALD — Une invitation est faite aux automobilistes de Saint-Romuald et de Saint-Jean-Chrysostome qui voudraient faire buriner gratuitement leur numéro d'assurance sociale dans le pare-brise de leur auto. L'Opération Auto-graphe menée par les policiers, se déroule aujourd'hui, entre 8 h et 16 h, près de l'immeuble du Service des travaux publics, au 470, 2e Avenue, dans le Centre industriel, à Saint-Romuald.

■ Surveillance étroite

QUÉBEC — Des opérations à l'aide de radars se font de façon régulière par les patrouilleurs de la Sûreté du Québec, aux approches et sur le Pont de Québec, et on prévient les automobilistes de se comporter en conséquence. On rappelle que la vitesse permise ne doit pas excéder 50 km/h. Cette surveillance accrue vise à une plus grande sécurité vis-à-vis des automobilistes bien sûr, mais aussi pour les cyclistes et les travailleurs qui y effectuent des réparations actuellement.

■ Faussaires en vue

QUÉBEC — Les policiers de Québec avisent tous les marchands, dépanneurs, etc. de la région, de se méfier des faux billets de 20 \$ qu'on essaie de faire circuler ce temps-ci dans les commerces du boulevard Hamel. Les faussaires sont prudents mais leurs faux billets sont facilement repérables par le papier de mauvaise qualité et une pâle reproduction.

■ Rafle à Jonquière

JONQUIÈRE — Les policiers de la Sûreté du Québec ont déclenché une très fructueuse opération au cours de la soirée de jeudi, au bar « Le Vieux Moisan », à Jonquière. La descente ayant pour objectif de contrer la prostitution à cet endroit, a en outre permis aux enquêteurs de mettre la main sur une certaine quantité de cocaïne évaluée à 45 750 \$. Les policiers ont procédé à huit arrestations dont cinq danseuses. Quatre d'entre elles ont été relâchées, bien qu'elles seront accusées ultérieurement « d'avoir tenu une maison de débauche ». La cinquième danseuse, Fabiola Durocher, 23 ans, a été incarcérée et répondra à la même accusation, en plus d'avoir été recherchée sur mandat pour « bris de probation ». Quant au propriétaire du bar, Gérard (Gerry) Huot, 59 ans, et Céline Saint-Gelais, 48 ans, de Jonquière, arrêtés et incarcérés, ils ont comparu hier matin au palais de justice de Chicoutimi, pour répondre aux accusations « d'avoir fait le trafic de stupéfiants » et de « possession dans le but de trafic ». Enfin, Ginette Gallant, 37 ans, de Jonquière, employée dans ce bar, a été incarcérée avant de répondre aussi à des accusations de trafic de stupéfiants.

LUNDI 20 MAI SEULEMENT

ÉCONOMISEZ

10% à 50%

EN GRATTANT

SEULEMENT

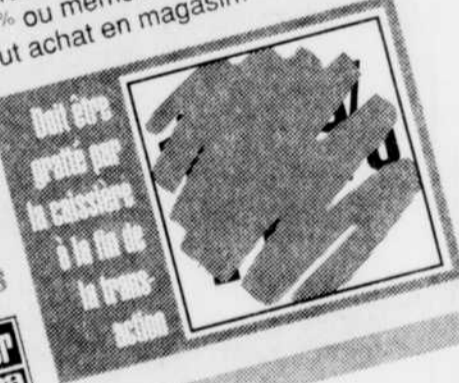
GRATTEZ ET ÉCONOMISEZ!
Lundi le 20 mai 1991 seulement!

10% à 50%
DE RABAIS

Le Renovateur

Le Quincaillier

Faites gratter la case et découvrez un rabais de 10%, 15%, 20%, 30%, 40% ou même 50% applicable sur tout achat en magasin!(1)



Le lundi 20 mai, grattez et économisez jusqu'à 50 % sur tous vos achats effectués en magasin et ce, chez tous les Renovateur Ro-Na et Quincaillier Ro-Na participants. Votre billet à gratter vous sera remis à l'entrée du magasin et devra être gratté par la caissière à la fin de la transaction seulement.

CHEZ

(1) Sauf sur les matériaux de construction et les items en promotion.



Le Quincaillier
RONA

Le Renovateur **RONA**

COURS DE FLEURISTE

POUR LA DEUXIÈME FOIS À QUÉBEC

- ★ VOULEZ-VOUS UN EMPLOI?
- ★ VOULEZ-VOUS PARTIR VOTRE ENTREPRISE?
- ★ VOULEZ-VOUS VOUS PERFECTIONNER?

Si le domaine de fleuriste vous intéresse, informez-vous tout de suite au cours intensif de 7 jours.

DU 8 JUILLET AU 14 JUILLET
LES PLACES SONT LIMITÉES.

La technique moderne est enseignée par Madame Lan, une professeure connue internationalement de la formation de plusieurs fleuristes à travers le Canada.

Pour plus de renseignements et documentation gratuite, veuillez appeler tout de suite aux numéros suivants:

QUÉBEC
France Blouin
Tel.: (418) 877-0765

MONTREAL
ÉCOLE D'ART FLORAL DE MONTREAL
5475, avenue Victoria
Montréal (Québec)
H3B 2P7
Tel.: (514) 739-7132
Télex: (514) 729-0613

clinique médecine de famille



- Le Dr Louis Boucher désire aviser sa distinguée clientèle qu'à compter de maintenant, il exercera sa profession à la CLINIQUE DE MÉDECINE DE FAMILLE, site à 1000, chemin Ste-Foy, bureau 116, à Québec (Centre Medical Berger).
- Le Dr Louis Boucher a gradué de l'Université Laval en 1987.
- La CLINIQUE DE MÉDECINE DE FAMILLE offre tous les services de médecine familiale, dont le suivi de grossesse, la vaccination des enfants, le bilan de santé annuel, le dépistage des MTS, l'examen des voyageurs, les soins aux personnes âgées, le suivi hospitalier, etc.
- La clinique sans rendez-vous est ouverte de 8h30 à 20h30 du lundi au vendredi et de 8h30 à 12h30 le samedi.
- Pour prendre rendez-vous, communiquez à 688-1365.

Personne n'est plus près de la maladie que le médecin.



Personne n'est plus près de la maladie que le médecin. Que ce soit au moment du diagnostic, du traitement, de l'intervention chirurgicale, c'est sur elle, c'est sur lui que compte le patient pour que soit posé le bon geste, prise la bonne décision.

Le rapport entre le patient et son médecin est au coeur même de notre système de santé.

Un système où chacun peut consulter gratuitement un médecin, un système où les médecins sont facilement accessibles par le biais d'un réseau d'institutions publiques et de cabinets médicaux privés, un système qui garantit un contact personnel et confidentiel entre le malade et un médecin de son choix.

Un système qu'on nous envie, partout dans le monde.

Les camionneurs ontariens font face à 32 accusations

TORONTO (PC) — Trente-deux accusations ont été portées contre des camionneurs ayant pris part à des blocus qui ont provoqué le chaos sur la plus importante autoroute du Canada, ces deux derniers jours, a fait savoir hier la police provinciale de l'Ontario.

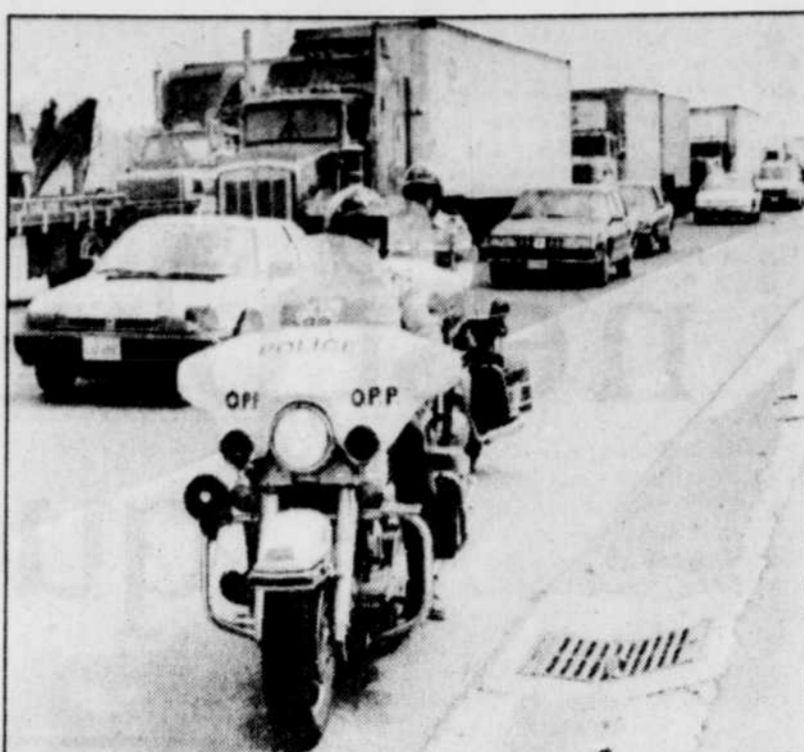
Les accusations incluent six de conduite négligente qui prévoient des amendes de 253,75 \$ et la perte de six points de mérite, a indiqué le sergent Brent Mikstas. Certains camionneurs pourraient perdre leur permis de conduite de poids-lourd et voir leur prime d'assurance augmenter, a précisé le policier.

« Nous sommes allés en direction des camions de tête du convoi et leur avons donné le choix de se déplacer ou bien, s'ils bloquaient (le passage) depuis un moment, nous les accusons », a-t-il raconté.

« C'est ce que nous allons continuer de faire. »

Parmi les autres accusations portées, la plupart prévoyant des amendes de 78 \$, figuraient celles de perturbation de la circulation, conduite lente non nécessaire et passage sur l'accotement, a indiqué le sergent Mikstas.

Les convois se sont dispersés jeudi soir, au grand soulagement des banlieusards désireux d'emprunter l'autoroute en direction des centres de villégiature du nord de la province, à l'occasion du congé de la fête de la Reine.



Certains camionneurs pourraient perdre leur permis de conduire de poids lourd et voir leur prime d'assurance augmenter après avoir bloqué une partie de l'autoroute 401 pendant deux jours.

Les deux plus importants groupements de camionneurs du pays, l'un représentant les compagnies de l'Ontario et l'autre des indépendants, ont lancé hier un appel aux manifestants afin qu'ils cessent leur action au cours du long congé de ce week-end.

L'ANCAI n'entend pas se lancer dans la bataille

(d'après PC) — Le président de l'Association nationale des camionneurs artisans Inc. (ANCAI), Clément Bélanger, n'a pas l'intention « du moins pour le moment » de lancer ses

membres dans la bataille aux côtés des camionneurs ontariens.

« Les gars de l'Ontario n'ont vraiment pas le choix de faire ce qu'ils font, a déclaré M. Bélanger. Il ne faudrait surtout pas qu'ils lâchent parce que c'est la seule façon de réussir à obtenir quelque chose... Il faut qu'ils se battent comme nous l'avons fait l'année dernière. »

Les 2500 entreprises membres (4000 camionneurs et 5000 camions) de l'ANCAI avaient passablement congestionné la circulation dans la Vieille Capitale et autour du parlement l'été dernier pour protester contre la lenteur des négociations avec le gouvernement.

Pour l'instant, cependant, M. Bélanger ne voit pas pourquoi il rejoindrait « ses confrères de l'Ontario » pour protester entre autres contre les contrôles routiers abusifs, le manque de travail, l'augmentation des taxes de l'essence et des permis de transport.

« À l'heure actuelle, a-t-il dit, on est toujours assis autour de la table de concertation avec le gouvernement du Québec, mais ce n'est pas pour toute notre vie. »

M. Bélanger estime que la situation restera à la fois et aussi longtemps que le gouvernement fera preuve de bonne foi, respectera ses engagements, maintiendra la réglementation et ne s'attaquera pas aux acquis des camionneurs.

Même si le climat est moins explosif dans « La Belle Province », les dirigeants de l'ANCAI ont cependant manifesté une certaine impatience. Ils ont clairement indiqué qu'ils n'hésiteront pas une seconde à repartir à l'assaut de la Colline parlementaire si le ministre des Transports Sam Elkas ne respecte pas ses engagements.

RASSEMBLEMENT RÉGIONAL POUR UN REFERENDUM SUR LA SOUVERAINETÉ
devant le parlement de Québec le lundi 20 mai à 19h00
Mouvement Québec 681-7011

SQEP SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ÉVALUATION DE PROGRAMMES (SQEP)
affiliée à la Société canadienne d'évaluation

COMMUNICATION-ÉCHANGES
"La nécessité de la collaboration en évaluation de programmes"

Conférencière:
Madame Danyelle Laroux
Conseillère en évaluation de programmes
Secteur de la science
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science

Date:
Le jeudi 23 mai 1991, de 9h30 à 12h, avec dîner

Endroit:
Université Laval, pavillon La Laurentienne, Salle 1416, rue du Séminaire (dernière le Pavillon de l'Administration)

Membres: 15 \$ (repas compris)
Non-membres: 20 \$ (repas compris)

Inscription avant le 21 mai:
Cherif Ferah 691-6803
Jacques Gagnon 643-7840

ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
Lauréat
CONSTRUIRE 1990

ENTREPRISES
G. CIMON INC.

un placement sûr

SPÉCIAL 465\$ mois C.I.

VAL-BÉLAIR
Boisé de la Montagne
Rue Calgary
847-4979

SAINT-AUGUSTIN
Développement Saint-Augustin
Rue du Foïn
878-2126

VAL-BÉLAIR
Développement Jacques-Cartier
Rue Industrielle
847-4665

SAINT-ÉMILE
Les Boisés de Saint-Émile
Rue Vaillancourt
847-2898

GE LIQUIDATION

3 JOURS SEULEMENT! Du jeudi 16 mai jusqu'au samedi 18 mai

TAXES INCLUSES dans les prix du mobilier en stock

UN "BALAYAGE" COMPLET D'INVENTAIRE...

CHAISES À AJUSTEMENT PNEUMATIQUE
Spécial **79\$**

SPÉCIAUX SUR ORDINATEURS PERSONNELS
Consultez la liste ci-contre pour plus de détails.

TABLES D'ORDINATEUR
À partir de **89\$**

BUREAUX OU CLASSEURS
Bureaux usagés de 75 \$ à 300 \$
Classeurs verticaux ou latéraux usagés de 95 \$ à 150 \$

PAR EXEMPLE
Cette **CALCULATRICE Canon LC-36** SEULEMENT jusqu'à épuisement des stocks! **395\$**

NEUF MACHINES À ÉCRIRE ES-5
Cour. 329 \$
Spécial **149\$**

TÉLÉPHONES CELLULAIRES
Nokia P-30 ou Nokia PT 612 PAR MOIS avec **CANTEL** **1995\$**

MASTERCARD VISA CHEQUES PERSONNELS

VOICI SEULEMENT QUELQUES EXEMPLES DES AUBAINES QUE VOUS RETROUVEREZ:

- Usagé. Filières verticales en très bon état. **95\$**
- Usagé. Filières latérales, 5 tiroirs, beiges. **150\$**
- Neuf. Pocket Memos de Philips.
- Neuf. Machines de transcription Philips.
- Copieurs personnels PC de Canon. **À partir de 499\$**
- Renseignez-vous sur les rabais de temps d'antenne de Bell Cellulaire.
- Calculatrice imprimante Canon modèle P2-D. Valeur 33,95 \$. **Pour seulement 14,95\$**
- Chaises-sécrétaires, noir ou gris. **Seulement 39\$**
- Vaste choix de calculateurs à prix réduits.
- Fauteuil visiteur, choix de 5 couleurs. **75\$**
- Neuf. Tables de conférence 48 po x 96 po. **Seulement 260\$**
- Tables de travail, 30 po x 60 po, chêne ou noir. **85\$**
- Bureaux 36 po x 72 po, en bois de placage, avec crédences assorties. 60% de réduction sur le prix de détail.
- Vaste choix de chaises de bureau ou de réception neuves ou usagées.
- Imprimante laser Kyocera F-1000A. 10 pages/min., 79 polices, interfaces parallèle et en série, émulations HP II et IBM. Démonstrateur. **Spécial 1 650\$**
- Téléphone sans fil et répondeur ATET **À partir de 179\$**

- Ordinateur Trillium 386 25 mh2, 80 Mo, écran VGA, 1P, 2S, 3 ans de garantie pièces et main-d'oeuvre sur place. Cour.: 4 258 \$ **Spécial 3 495\$**
- Imprimante laser Canon LBP-4, 4 copies/min., plateau 50 feuilles, DPI 300 x 600. Cour.: 1 495 \$. **Spécial 1 250\$**
- Imprimante portable à bulle d'encre Canon 360 x 360 DPI, sac transport inclus **Spécial 535\$**
- Offre d'une durée limitée - jusqu'à épuisement des stocks
- Livraison disponible
- Taxes en sus

CENTRE DE DISTRIBUTION ET DE LIQUIDATION

2150, boul. Charest Ouest
Sainte-Foy
Tel.: (418) 683-0303
Télécopieur: (418) 687-3925

MasterCard
VISA

GE

AGENT
CANTEL
AGRÉÉ

Spécial pour la vente seulement: jeudi et vendredi de 8 h 30 à 21 h; samedi de 10 h à 16 h.

Pourquoi n'aurait-elle rien à dire sur la santé ?



Le rapport entre le patient et son médecin est au coeur même de notre système de santé. Pourtant le ministre de la Santé et des Services sociaux s'apprête à introduire une réforme qui ne tient pas compte des mises en garde exprimées par les médecins.

La réforme prévue par le projet de loi 120 viendra remettre en question certains des acquis les plus fondamentaux de notre système de santé. Avec la réforme du ministre Côté, notre système ne garantira plus la confidentialité des dossiers médicaux, menacera la relation privilégiée qu'ont les patients avec le médecin de leur choix et entraînera la fermeture des cabinets privés, le tout, au profit d'une bureaucratie coûteuse, envahissante, omniprésente.

**Ce qu'elle a à dire est important.
La médecine ne peut pas se faire sans médecins.**

Le projet de loi 120 : parlez-en à votre médecin.

Le Regroupement des Fédérations de médecins du Québec.



Fédération des associations
des étudiants en médecine
du Québec



Fédération
des médecins
omnipraticiens
du Québec



Fédération
des médecins
résidents
du Québec



Fédération
des médecins
spécialistes
du Québec

Lauralco pourrait avoir du voisinage... érotique

DESCHAMBAULT — La seconde entreprise à s'établir dans le parc industriel de Deschambault, après l'aluminerie Lauralco, pourrait consister en un établissement à spectacles érotiques...

par DOMINIC HARDY
LE SOLEIL

Sans tambours ni trompettes, le

conseil municipal de Deschambault adoptait un projet de règlement créant une zone autorisant « les usages à caractère érotique » à l'intérieur de son parc industriel.

qui accueille l'aluminerie de 1 milliard \$.

Selon le maire de Deschambault, M. Jacques Bouillé, personne n'a encore demandé la permission d'établir ce type de commerce sur le territoire de la municipalité. Mais Deschambault doit tout de même se préparer à ac-

cueillir ce genre de retombées « économiques » amenées par l'aluminerie actuellement en construction et créatrice de 500 emplois permanents.

Actuellement, 1700 personnes travaillent sur le chantier. La décision de localiser une

« zone érotique » à l'intérieur du parc industriel s'inscrit en fait dans une tendance amorcée par plusieurs autres villes et municipalités.

Lauralco isolée ?

Les personnes désireuses de connaître le procédé de fabrication de l'aluminium, les grandes étapes de construction et les principales phases de démarrage des activités de l'aluminerie Lauralco, pourront le faire dimanche à l'occasion d'une journée « portes ouvertes » organisée en collaboration avec l'Office du tourisme de Portneuf.

Compte tenu qu'il n'est pas possible d'organiser des visites sur l'emplacement de l'aluminerie pendant sa construction, le stand d'information de Lauralco permettra de faire le point sur le projet, de 10 h à 16 h, au Moulin La-chevrotière, à Deschambault.

En outre, les principaux dirigeants de l'aluminerie doivent en principe rencontrer les maires de la région de Portneuf lors du prochain conseil des représentants de la MRC, le 26 juin. Selon le maire de la ville de Saint-Raymond, M. Richard Corriveau, « Lauralco se sent seule » face à la controverse soulevée depuis le début de son implantation à Deschambault.

Rive-Sud

La récession ne nuirait pas à l'emploi étudiant

LÉVIS — Malgré le contexte économique, le Centre d'emploi du Canada pour étudiants à Lévis prévoit combler au moins 636 postes, d'ici la fin de la saison estivale ; ce qui serait un résultat équivalent à celui qui avait été enregistré l'été dernier sur le territoire.

par GILLES PEPIN
LE SOLEIL

Le responsable de l'équipe de six étudiants qui oeuvrent actuellement au CEC-E de Lévis, Carl Brochu, espère que l'objectif sera dépassé. Il a signalé au SOLEIL, hier, que bon nombre de chefs d'entreprises de la Rive-Sud sont de plus en plus enclins à confier du travail aux jeunes. Il a justifié son optimisme en mentionnant que 395 emplois ont été offerts, à ce jour, comparativement à 265 à la même date en 1990.

Pour les étudiants qui préfèrent rencontrer directement des employeurs, le CEC-E de Lévis affiche aussi des postes à Lac-Échemin, de même qu'à l'intérieur des caisses populaires de Charny, de Saint-Anselme, Saint-Agapit et Saint-Vallier. L'affichage libre est fait également au bureau de Place Tanguay, 5500 boulevard de la Rive-Sud, à Lévis.

L'inauguration a eu lieu, hier, en présence d'une douzaine de représentants d'employeurs et du député Gabriel Fontaine.

Air Canada présente 2 offres hors pair!



Valable pour 77 destinations au Canada

Le 1^{er} juillet, une personne avertie en vaut deux!

Pour célébrer la fête du Canada, Air Canada et ses transporteurs Liaison vous font une offre des plus spectaculaires. Achetez un billet d'adulte aller-retour à tarif excursion pour voyager au Canada et obtenez un billet gratuit pour la personne qui vous accompagne.

Les départs doivent être effectués le 1^{er} juillet et les voyages complétés au plus tard le 22 août 1991. Toutefois, vous devez revenir les mardis, mercredis et jeudis seulement. La personne qui vous accompagne peut avoir n'importe quel âge et elle doit emprunter le même itinéraire que vous. Le nombre de sièges est limité. Les réservations doivent être faites avant le 24 mai 1991. Les billets ne sont pas remboursables. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. Séjour minimal maximal et autres conditions s'appliquent.

Aller-retour de Québec à Vancouver	
Premier billet	Deuxième billet
à partir de 646\$	0\$

25% de rabais, un prix d'ami... une affaire de famille!

Cet été, Air Canada et ses transporteurs Liaison ont de quoi vous séduire, vous et votre entourage. Achetez un billet d'adulte aller-retour à tarif excursion pour une destination canadienne et la personne qui vous accompagne obtiendra 25% de rabais à l'achat de son billet. Le rabais s'applique à un adulte et, si vous le voulez, à tous vos enfants de moins de onze ans, pourvu qu'ils empruntent le même itinéraire que vous. De quoi réaliser de grosses économies!

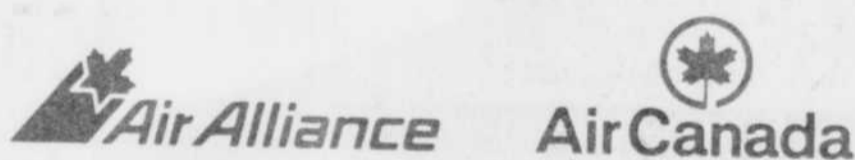
Le voyage doit être effectué un mardi, un mercredi ou un jeudi et doit être complété au plus tard le 22 août 1991. Le nombre de sièges est limité. Les réservations doivent être faites avant le 24 mai 1991. Les billets ne sont pas remboursables. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. Séjour minimal maximal et autres conditions s'appliquent.

Aller-retour de Québec à Vancouver	
Adulte	Tarif réduit
à partir de 646\$	par 485\$

Réservez vite, d'ici le 24 mai!

Pour les détails et réservations, appelez dès aujourd'hui un agent de voyages ou Air Canada au 692-0770.

MEMBRE DE L'ALLIANCE DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES CANADIENNES PERMIS DE QUÉBEC



Auberge de l'Île Romantique

Réservations: 828-2292

BRUNCH

10h30 à 15h
(PRIX DE PRÉSENCE)

Adultes 14,95\$ Enfants 9,95\$ (moins de 5 ans, gratuit)

En semaine: MENU MIDI | Tous les soirs: TABLE D'HÔTE

2198, chemin Royal, Saint-Laurent, île d'Orléans

VENTE

décoration

STORES MICRO HORIZONTALS

P.V.C. de Kirsch

Première qualité

50%

Prix courant	Prix spécial	Prix courant	Prix spécial
20 x 45 -- 15.39	7.69	20 x 64 -- 21.99	10.99
24 x 45 -- 20.99	10.49	24 x 64 -- 25.29	12.64
30 x 45 -- 26.59	13.29	30 x 64 -- 29.89	14.94
36 x 45 -- 31.99	15.99	36 x 64 -- 35.19	17.59
40 x 45 -- 36.29	18.14	40 x 64 -- 40.29	20.14
48 x 45 -- 41.99	20.99	48 x 64 -- 47.29	23.64

Couleurs champagne, blanc. Bien d'autres grandeurs

DRAPERIES

Voilages, douillettes, couvre-lits tissus décoratifs et à recouvrement. Sur commande ou en magasin.

SALETEX, ROSEDALE, PARK AVENUE et toutes les autres grandes marques. (sauf PARO, KOBE, CHOIX DU CONNAISSEUR)

20% à 30%

LIQUIDATION Plus de 1 500 stores !!!

HORIZONTALS

P.V.C. ALUMINIUM 1po.

Grand choix de couleurs et de grandeurs.

Jusqu'à épuisement de la marchandise

2⁹⁹

À partir de

STORES VERTICAUX PORTE-PATIO P.V.C.

VALENCE INCLUSE

Grandeur 75x84 Blanc, ivoire, gris

49⁹⁹

À partir de

STORES VERTICAUX BOUCLAIR.

VALENCE GRATUITE

En P.V.C. 2po. et 3 1/2 po. Unis à rayures contrastantes et gaufrés. Offerts en 24 couleurs

Prêt en 48h.

La maison

Bouclair

STE-FOY 653-6780

LÉVIS 833-4210

NEUFCHÂTEL 843-9330

GALERIES DE LA CAPITALE 628-8760

VANIER 681-0644

BEAUPORT 661-1345

Ouvert mercredi, jeudi et vendredi jusqu'à 21h - Sauf aux Galeries de la Capitale

La maison Turgeon de Pont-Rouge sera rasée

PONT-ROUGE — La maison Turgeon, un immeuble centenaire et à l'architecture unique du centre-ville de Pont-Rouge, sera démolie après avoir bénéficié d'un sursis de 15 jours, obtenu par le Conseil des monuments et sites du Québec qui voulait la préserver.

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

Ainsi en a décidé son propriétaire, M. Jacques Royer, pharmacien, qui a rejeté les propositions présentées par le conseil au début du mois. L'emplacement sera donc progressivement occupé, à partir de la fin juin, par un centre commercial. Il s'agit d'un projet évalué à 750 000 \$ et créateur d'une trentaine d'emplois.

Le pharmacien assure que ce n'est pas de gaieté de coeur qu'il va procéder à la démolition du bâtiment patrimonial. « J'ai commencé à pratiquer mon métier dans cette maison en 1970. Moi aussi j'ai des souvenirs. » Il l'a d'ailleurs offerte gratuitement à quiconque voulait bien la démanteler mais personne n'en a voulu.

rencontre avec le Conseil des monuments et sites, il avait aussi envisagé d'intégrer la maison à son projet de façon à préserver son apparence extérieure. Mais cette mesure aurait entraîné des dépenses de 75 000 \$. « Il n'est pas certain que dans ces conditions, le prêteur aurait été d'accord », explique M. Royer, qui assure que la situation eût été différente si le conseil avait disposé des fonds nécessaires à la couverture des frais supplémentaires.

Le promoteur a dit qu'il n'était pas surpris de la controverse soulevée par cette affaire parce qu'une bonne partie de la population est sensibilisée à la protection du patrimoine. « C'est de bonne guerre, mais les affaires sont les affaires », a-t-il conclu.

Au Conseil des monuments et sites, personne n'a accepté, hier, de commenter la décision de M. Royer.

Il fait de plus valoir qu'avant sa



La Rive-Sud révèle à tous ses attraits touristiques

BERNIÈRES — Dans le cadre de la Semaine nationale de sensibilisation au tourisme, une quinzaine d'établissements de la Rive-Sud, en collaboration avec l'Association touristique Chaudière-Appalaches, ouvrent gratuitement demain leurs portes à la population.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

L'objectif de cette opération est de faire connaître les attraits touristiques des régions de la Côte-du-Sud, de Lévis et de la Beauce.

On vise également à développer le sentiment d'appartenance chez les gens de cette nouvelle région administrative.

Voici la liste des attraits touristiques qui sont de cette journée portes ouvertes, et accessibles entre 10 h et 17 h pour la plupart.

- La Seigneurie des Aulnaies (Saint-Roch-des-Aulnaies)
- Musée des Anciens Canadiens (Saint-Jean-Port-Joli)
- Maison-musée Médard-Bourgault (Saint-Jean-Port-Joli)
- Croisière d'interprétation de la Grosse-Île (Départs de Berthier-

- sur-Mer à 10 h, 13 h et 15 h)
- Musée maritime Bernier (L'Islet-sur-Mer, 12 h à 17 h)
- Vignoble Le Ricaneux (Saint-Charles de Bellechasse)
- Vignoble Anglie (Saint-Michel de Bellechasse)
- Moulin de Beaumont
- Lieu historique national du Fort-Numero-Un (Lévis)
- Maison Alphonse-Desjardins et Centre d'art de Lévis
- Balade sur le lac Etchemin (Manoir du lac Etchemin)
- Centre de vacances familiales de Frampton
- Musée minéralogique et minier de la région de l'Amiante (Thetford Mines)
- Ecomusée de la Haute-Beauce (Saint-Evariste-de-Forsyth)
- Domaine Joly de Lotbinière.

VAL-BÉLAIR

**JAMAIS
NON
JAMAIS!**

(Voir Page E-15)

**Solde
Décoration
20%**

sur toutes nos collections de tissus (fenêtres et recouvrements), papiers peints, carpettes et accessoires décoratifs.

Jusqu'au 15 juin!

COLLECTION
MAISON BLEUE
MEUBLES ET DÉCORATION

Francine Gélinas - Nicole Roberge, s.d.e.

63, boul. Saint-Cyrille Est, Québec - 648-9200

CENTRE MÉDICAL 4-BOURGEOIS

3220, Quatre-Bourgeois Ste-Foy - Tél.: 653-4050

LA CLINIQUE EXTERNE
(le sans rendez-vous)

LES SERVICES DE RADIOLOGIE, D'ÉLECTROCARDIOGRAPHIE ET LA PHARMACIE (Frs Turcotte)

resteront ouverts

le lundi 20 mai
de 8 h 30 à 20 h 30
(Fête de Dollard)

653-4050

Collège Stanislas
Annexe de Québec

Prématornelle - Maternelle - Élémentaire
2415, rue Marie-Victorin, Sillery G1T 1K2

Vous recherchez une institution de renom, synonyme de prestige?

Installée dans un cadre calme et agréable, notre école se caractérise par:

UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ PRÉMATERNELLE ET MATERNELLE À TEMPS COMPLET LE PRIMAIRE EN CINQ ANS

L'enseignement conforme à l'organisation des programmes du Ministère Français de l'Éducation Nationale est reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Le Collège Stanislas est ouvert à toutes et à tous! L'équipe éducative expérimentée et dynamique, à l'écoute de vos enfants, assure un suivi attentif des élèves.

Les services suivants vous sont proposés: cafétéria, étude surveillée, garderie

Les enseignants seront heureux de vous rencontrer pour répondre à vos questions.

Activités parascolaires:
— Arts plastiques, sports
— Chorale, violon
— Éveil scientifique

ADMISSION
Rentrée scolaire 1991-92
527-9998
pour renseignements

UN PRÉARRANGEMENT AVEC LE GROUPE LÉPINE-CLOUTIER LTÉE

C'EST AVOIR L'ESPRIT TRANQUILLE POUR LA VIE!

529-3371

LE GROUPE LÉPINE-CLOUTIER LTÉE
à la confiance des Québécois depuis 1948

LES TAUX SONT À LA BAISSÉ

PASSEPORT STE-FOY

FINANCEMENT AUTOMOBILE

à partir de **5,9%** 48 mois

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS AUTRES TAUX AVANT AGEUX 1.9% / 12 MOIS SUR CERTAINS MODÈLES 90 (Quantités limitées)

LE CARRÉFOUR INTERNATIONAL DE LA VOTURE IMPORTÉE

3330, rue Watt (angle Duplessis/Charest) (sortie Bessis/Pascal) Sainte-Foy, QC G1X 4S6
653-1312

Appuyé par les ressources de General Motors à l'échelle internationale.

ÉDITORIAL

Un Musée tout neuf

Le Musée du Québec a fait peau neuve. Rafistolant avec succès l'ancienne prison des Plaines et la reliant avec l'édifice existant, la direction du Musée redonne aux Québécois un trésor culturel à la hauteur de ses aspirations.

Les 4000 invités présents à l'inauguration officielle, jeudi soir, participaient à la fête sans arrière-pensée. Il ne reste aucune odeur de soufre dans le décor : les travaux ont été réalisés à l'intérieur du budget prévu, et selon les délais prescrits.

Pourquoi un musée ? D'abord, pour refléter une culture trop longtemps oubliée dans les voûtes, cachée à la population. Invité gratuitement, aujourd'hui et demain, le public découvrira un contenant et un contenu.

Les musées coûtent cher, tout le monde en convient. Le Québec connaît peu de grands mécènes prêts à donner leur fortune pour ériger un musée qui porte leur nom. Même le groupe Lavalin a dû fermer sa galerie d'art, à Montréal, sous les pressions de ses administrateurs à court d'argent.

Beaucoup contestent l'idée d'investir dans le béton plutôt que dans la création. Après tout, les millions donnés aux architectes, ingénieurs et entrepreneurs ne vont pas aux artistes. Mais il faut porter le débat à un autre niveau.

Il faut avant tout comprendre le jeu politique. Ministres et députés ont besoin de visibilité, de réalisations concrètes. Les amis du gouvernement ont besoin de contrats. Et le financement d'édifices se fait plus facilement que celui de programmes administratifs. La vie est ainsi faite, et le monde de la culture n'y peut rien. Il n'en tient qu'à lui de s'insérer dans cette structure décisionnelle.

Le Musée du Québec n'a rien d'une coquille vide, au contraire. Sa renaissance forcera l'État à en assurer un financement adéquat, avec la contribution du public. Les activités de lancement, critiquées pour leur faste dans certains milieux, visent avant tout à créer un climat favorable, une image positive.

Car il faut des bénévoles pour assurer la vie de tout musée qui se respecte, même et surtout dans les grandes institutions. Ces amis se recrutent chez des clients heureux et satisfaits. C'est banal, mais vrai.

Institution nationale, le Musée du Québec doit s'intégrer également à la vie culturelle régionale. Ville historique et patrimoniale, Québec compte sur le tourisme culturel pour assurer son épanouissement économique. La présence d'un réseau muséal haut de gamme joue en sa faveur, en autant justement que la concurrence et l'isolement cèdent la place à un regroupement sensé.

Le Musée du Séminaire est le prochain sur la liste des réaménagements. Rien ne permet de croire que nous verrons de notre vivant le Musée de la Nouvelle-France, promis par Marcel Masse. Sa vocation recoupait directement, d'ailleurs, celle du précédent.

Mais Québec doit songer à un musée d'histoire de la ville, comme partout ailleurs dans le monde, pour compléter le circuit culturel urbain. Quelle incongruité, en effet, de voir un site reconnu par l'UNESCO pour sa valeur patrimoniale sans fenêtre propre sur le monde !

Chacun a trop tendance à travailler dans son jardin, jaloux de ses prérogatives. Le leadership attendu et espéré du maire Jean-Paul L'Allier, l'élément moteur potentiel de toute action concertée dans la vie culturelle régionale, tarde à se concrétiser.

Sa politique culturelle se traduit par l'importation sans frais, cadeau du gouvernement fédéral, d'un Jean-Noël Tremblay dont les plus récents exploits consistaient à écrire les discours de Jeanne Sauvé.

Il y a là signe évident de décrochage de la vie intellectuelle québécoise au moment où se manifeste le besoin d'un animateur (et d'un arbitre, à l'occasion) pour que tous profitent au maximum du nouveau Musée du Québec.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERS

Point de vue

Tant qu'il y aura des enfants

par Gaston HIMBEAULT

Tant qu'il y aura des enfants, il y aura des parents qui partageront des préoccupations et des besoins communs. Tant qu'il y aura des enfants, la société garantira sa survie, mais devra assurer à ses enfants le meilleur épanouissement possible afin de constituer une société « équilibrée ».

« Tant qu'il y aura des enfants », c'est aussi le thème de la Semaine nationale des garderies du Québec, édition 1991. Cette semaine visait à sensibiliser la population à l'importance des services de garde de qualité accessibles à tous. Ces quelques jours soulignaient également le travail professionnel qui se fait dans les garderies sans but lucratif subventionnées (SBLs).

Il semble encore nécessaire de corriger certains mythes ou préjugés. Donc allons-y d'abord par la négative. La garderie ce n'est pas un « parking » d'enfants avec une surveillance pour 25 enfants.

Ce n'est pas un lieu où les enfants s'ennuient et regardent la télévision plusieurs heures par jour. Ce n'est pas non plus un lieu où la performance domine. Ce n'est pas une école. Les édu-

catrices ne sont pas des gardiennes, des monitrices ou des surveillantes non formées qui ont aussi à faire le ménage.

La garderie, ce n'est pas un sous-sol, un fond de cour, une maison improvisée et non conforme aux besoins d'un groupe d'enfants en bas âge, un service insécurisant et non contrôlé. La garderie, ce n'est pas une entreprise où on peut faire des profits !

Mais la garderie c'est : Un lieu sécuritaire, propre, stimulant, équipé en fonction des besoins des enfants et qui possède un permis de l'Office des services de garde à l'enfance (OSGE). La garderie, c'est un milieu d'éducation sous la supervision d'une directrice ou d'une coordonnatrice.

Le personnel, spécialement formé pour intervenir auprès des enfants de 0-5 ans, a choisi cette profession. C'est un milieu de vie pour l'enfant où on a le souci de son développement intégral et harmonieux. C'est aussi un milieu de prévention et de dépistage pour les enfants présentant des besoins particuliers.

La garderie représente souvent la « première école » des parents où on les interpelle comme éducateurs responsables de leur(s) enfant(s).

La garderie de qualité a pour assise un projet éducatif accompagné d'un programme d'activités qui tient compte des valeurs retenues par les parents et le personnel. Il favorise une approche individualisée qui respecte le rythme de développement de l'enfant. (...)

L'Alliance des garderies et Concertation inter-régionale des garderies du Québec (CIRGO) réclament depuis fort longtemps des gouvernements un appui inconditionnel au développement de services de soutien à la famille accessibles financièrement et géographiquement à tous.

Les garderies font partie de ces services. Au Québec nous avons choisi de développer prioritairement des services sans but lucratif subventionnés afin de favoriser la participation des parents et le développement pour ces services partout au Québec.

Nous n'avons atteint qu'environ 35 % de l'objectif au cours des 20 dernières années. Si la santé, le bien-être social, l'éducation et la sécurité constituent une priorité pour l'ensemble de la population, tous les enfants de 0 à 5 ans devraient aussi avoir accès, indépendamment du statut social de leurs parents, à des services d'éducation et à un milieu de vie de qualité.

Les services de garde de haute qualité passent avant tout par la qualité de son personnel. C'est pourquoi il est aussi urgent de reconnaître professionnellement et socialement le travail accompli par le personnel des garderies.

Les gouvernements ont le devoir, au nom du respect des enfants et de la qualité des services auxquels ils ont droit, d'investir plus d'argent afin de conserver un personnel plus stable, encore mieux formé, satisfait de la reconnaissance qu'on lui manifeste.

Les gouvernements doivent être également cohérents avec leur discours sur l'équité salariale des femmes. Les femmes représentent plus de 95 % du personnel des garderies. Les gouvernements devaient reconnaître que ce qu'on investit actuellement en services de soutien à la famille nous fera économiser dans le futur, autant au niveau financier que social. (...)

M. Gaston Himbeault est directeur de l'Alliance des garderies, regroupement des garderies sans but lucratif des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Votre Opinion

Une déception

(En réponse à Anne-Marie Voisard suite à sa critique du roman d'André Girard (et prix Robert-Cliche) parue le 29 avril 1991)

Les lecteurs du SOLEIL, j'ose l'espérer, auront l'occasion de lire les lignes dévastatrices de votre sombre, sournois et sordide éreintement de *Deux semaines en septembre*, critique parue le 29 avril dernier dans un journal qui porte parfois mal son nom.

Je ne sais trop à quelle sorte de « délais trop courts » vous avez eu droit, vous, pour pondre ce chef-d'oeuvre de suffisance et de mépris, mais quelque chose me dit qu'au Soleil, l'on devrait vous enjoindre plus souvent de refaire vos devoirs.

Deux semaines en septembre, c'est rafraîchissant, c'est sobre, c'est fin, et si, dans ce roman, qui s'est tout de même mérité le prix Robert-Cliche, s'il est, dis-je, dans ce bijou de limpidité, un segment qui ne souffre d'aucune maladresse, c'est bien la finale, que vous accusez bêtement de queue-de-poissonnette, alors qu'elle s'ouvre merveilleusement sur un univers diégétique illimité, tout à construire par le lecteur.

Que reprochez-vous donc au roman d'André Girard : pas assez d'acrobaties lexicales genre mal-de-tête-au-lecteur ? Manque

de prouesses syntaxiques ? d'enchâssements narratifs kafkaïens ? Je comprends que les virtuoses de la prose poético-hermétique soient plutôt à la mode, mais tout de même : simplicité n'est pas synonyme de déféction que je sache...

Si vous voulez jouer au bélier mécanique, faites-le au moins professionnellement. Vous ne prenez aucunement la peine d'expliquer ce que vous entendez par maladresse. Les neuf dixièmes de votre diatribe se composent d'errements, de paraphrases oiseuses du texte de M. Girard. Et puis, paf ! avant la sortie, on tire sur l'écrivain à bout portant, on signe, et on s'en va allègrement cueillir son chèque de paie en sifflotant. (...)

Robert Charlebois chantait qu'il n'en voulait point aux critiques, des « ratés sympathiques ». Mais quand la « ratée » se fait antipathique, que peut-on lui chanter ? Surtout lorsque de sa sacro-sainte et toute-puissante plume gicle un détestable jus noir capable d'empoisonner en un rien de temps la réputation d'une oeuvre courageuse.

Je vous en prie, allez relire *Deux semaines en septembre* et repenser à votre but dans l'existence. En attendant, vous avez peut-être fait un sacré dégât dans l'esprit de ce lecteur indécis qui

vous fait malheureusement beaucoup trop confiance.

Gabrielle Gourdeau
Québec

« Un premier roman, parce qu'il nous plonge dans l'inconnu, demande qu'on l'aborde avec grande précaution. A plus forte raison lorsqu'il s'agit de Robert-Cliche, un ouvrage que l'on sait de toute façon promis au succès ». C'était là, madame, le début de mon texte qui vous a fait réagir avec une violence, à mes yeux, inexplicable. Sachez, au moins, que je n'ai jamais, d'aucune manière, voulu être méprisante pour l'auteur. Je regrette beaucoup que cela soit votre perception.

Anne-Marie Voisard
Exploités et brimés

M. Gérard D. Levesque avait le sourire en livrant le nouveau budget au peuple. Il pensait peut-être que c'était un cadeau. La classe moyenne n'a pas été oubliée encore une fois. C'est honteux d'exploiter les petits à la moindre occasion.

Les gens riches remplissent leurs goussets aux dépens de la classe ouvrière. Pourquoi les privilégiés du gouvernement ont-ils droit à une augmentation de 2 % et un ajout pour toutes sortes de dépenses ?

Les policiers n'auront pas de coupure sur leur salaire, ils rece-

ront un surplus pour le régime des rentes, vacances, programmes d'assurances, etc. pas besoin pour ce monde-là de faire la grève, l'abondance leur arrive à pleines mains. Malgré des promesses déjà faites de baisser la taxe de 7 %, elle sera augmentée à 8 % le 1er janvier 1992. Des personnes âgées cousues d'argent reçoivent la pension de vieillesse. Un peu de justice, s'il vous plaît ! (...)

Les personnes âgées y goûteront aussi. Elles n'ont pas que la pension à payer, il y a l'habillement, les fournitures de toutes sortes, les remèdes non payés par l'assurance, le transport, l'assurance-vie, responsabilités publiques, la formation de main-d'oeuvre. Même des gens instruits sont incapables de se placer. Il faut un coup de ponce.

Parlons un peu de l'augmentation pour les familles de trois enfants. Elle passe de 6000 \$ à 7000 \$ payable 375 \$ par trois mois. Les filles et les dames non responsables enfanteront pour avoir l'augmentation. C'est ridicule. Dans notre temps, les mères avaient de 5 à 6 enfants sans recevoir de cadeau du gouvernement.

Les petits salariés qui aiment prendre une bière et fumer de temps en temps ne pourront plus satisfaire leurs caprices qui délassent.

En temps de récession comment se fait-il que les gouvernements et les municipalités trouveraient des fonds pour la construction d'un nouveau Forum à Montréal et d'un Colisée à Québec, ainsi que le développement de nouveaux parcs ? (...)

Pourquoi n'y aurait-il pas un regroupement de gens pour protester et faire une montée au Parlement ? Unissons-nous et faisons savoir à nos élus que nous en avons assez de nous sentir brimés.

Raphaëla Roy
Beauport**Tortues Ninja**

(Lettre à M. Claude Sénécal, Société Radio-Canada)

Je désire porter à votre attention mon exaspération ainsi que certains commentaires sur un reportage ou un projet de reportage diffusé à l'émission PLUS, dans la semaine du 22 avril.

Le sujet, le phénomène des *Ninja turtles*, a été effleuré et encore. Le journaliste a présenté beaucoup d'images et d'extraits de films et de bandes dessinées, était-ce là toute sa recherche sur le sujet ; je m'interroge donc sur les démarches qui ont mené à ce reportage.

De plus, le matériel sur la question, je pense à des personnes-ressources, des recherches et

des experts auraient pu étayer son propos d'autre chose que la simple évidence : la violence dans les émissions pour enfants n'a pas d'impact et encore moins d'influence sur le comportement des enfants. Il y a des gens qui croient que cette présence quotidienne de la violence exerce une influence sur les comportements et les schémas de pensée.

Je déplore donc que le travail journalistique sur ce sujet, somme toute assez sérieux, se soit limité à une suite d'images d'où il ressort que la violence dans les médias est une réalité avec laquelle nous devons composer sans pouvoir rien y changer.

Je réclame donc que soit produit un reportage sérieux et complet sur ce sujet et surtout que cesse l'utilisation, pour des fins promotionnelles, des émissions dites d'information. En effet, le reportage précédait la venue du spectacle des tortues et donc ressemblait, à mon avis, à une « plogue » et non à du travail digne d'artisans de l'information.

Je demeure une téléspectatrice qui doute chaque jour davantage de la rigueur des critères de qualité et d'éthique du traitement de l'information dans vos salles de nouvelles.

Diane Toupin
Montréal

LES DOSSIERS

Pas d'entourloupette! Et pas de référendum sur la souveraineté

Quand on entend Gil Rémillard promettre qu'il n'y aura pas d'entourloupette, qu'un référendum sur la souveraineté portera vraiment sur la souveraineté, le doute devient une quasi-certitude : il n'y aura pas de référendum sur la souveraineté.

Il est vrai que le ministre de la Justice change souvent d'idée. Et si ça devient trop limpide, on peut compter sur le premier ministre Bourassa pour venir tout embrouiller. M. Rémillard a cependant raison sur un point : la définition de la souveraineté contenue au projet de loi 150 est celle d'une indépendance pure et dure. Aucun « considérant » ne pourra y changer quoi que ce soit.

Qu'on en juge. Une question référendaire conforme à l'article 3 se lirait comme suit : « Êtes-vous d'accord pour que le Québec accède à la pleine souveraineté, qu'il ait la capacité exclusive, par ses institutions démocratiques, de faire ses lois, de prélever ses impôts sur son territoire et d'agir sur la scène internationale pour conclure toute forme d'accords ou de traités avec d'autres États indépendants et participer à diverses organisations internationales ? »

Pourtant, seul le député de Nelligan, Russ Williams, a trouvé à redire. On comprend parfaitement que toute allusion à la souveraineté soit désagréable à la communauté anglophone, mais M. Williams n'est quand même pas le seul fédéraliste du caucus libéral.

S'il est une chose que Claude Ryan a toujours refusé, c'est de s'engager sur « la pente savonneuse de l'indépendance ». Or, il se dit « très heureux » de voir que l'option du fédéralisme renouvelé est « très clairement inscrite » dans le préambule du projet de loi.



par
MICHEL
DAVID

Maintenant que le congrès du PLQ est derrière lui, M. Bourassa a cessé de jouer au crypto-séparatiste. Même au Canada anglais, on ne semble plus mettre en doute sa foi fédéraliste. C'est donc dans cette optique qu'il faut lire le projet de loi sur « le processus de détermination de l'avenir politique et constitutionnel du Québec ».

La leçon de Bélanger-Campeau

M. Bourassa a tiré les leçons de la Commission Bélanger-Campeau. Il a finalement réussi à limiter les dégâts, mais l'alerte a été chaude. Cette fois-ci, il a décidé d'éliminer tout risque de dérapage en s'assurant le contrôle absolu des deux commissions parlementaires qui seront chargées d'étudier les implications de la souveraineté et d'évaluer les offres en provenance du Canada anglais.

Plus question d'équilibrer les forces en présence. Sur les 16 membres que comptera chaque commission, il y aura 12 fédéralistes et quatre souverainistes. Cette proportion reflète la composition de l'Assemblée nationale, mais si les deux « voies de solution » sont aussi valables l'une que l'autre, à tel point que la Commission B.-C. n'a pu tran-

cher entre les deux, la distribution des sièges aurait pu être plus équitable.

Pas question non plus de partager avec l'opposition la direction des commissions. Alors que chacune des parties avait choisi un coprésident à la Commission B.-C., M. Bourassa s'est réservé le droit de nommer les deux présidents. Ce seront évidemment des libéraux. Et contrairement à la tradition parlementaire, il n'y aura pas de vice-président de l'autre parti pour équilibrer un peu les choses.

La dernière fois, le gouvernement s'était fait passer l'ancien président du comité des économistes pour le « oui », Henri-Paul Rousseau, comme secrétaire de la commission. Cette fois-ci, il le choisira lui-même.

Le député de Papineau, Norm MacMillan, l'a admis avec une belle candeur, cette semaine : les libéraux entendent profiter de l'occasion pour faire la « job » à l'option souverainiste. D'où l'intérêt de diriger soi-même les travaux, commander les études, choisir les experts, etc.

En attendant les offres

La tâche de l'autre commission sera plus délicate. Reprenant mot pour mot la recommandation de la Commission B.-C., le projet de loi stipule que, pour être soumise à son appréciation, « toute offre d'un nouveau partenariat de nature constitutionnelle faite au gouvernement du Québec doit lier formellement le gouvernement du Canada et les autres ».

Rendu prudent par l'échec de l'accord du lac Meech, Gil Rémillard est incapable de préciser ce que signifie ce « lien formel ». L'offre en question doit-elle en-

gager seulement les gouvernements ou les assemblées législatives ? Doit-il y avoir unanimité de toutes les provinces ? Ce sera à la commission d'en décider, répond M. Rémillard.

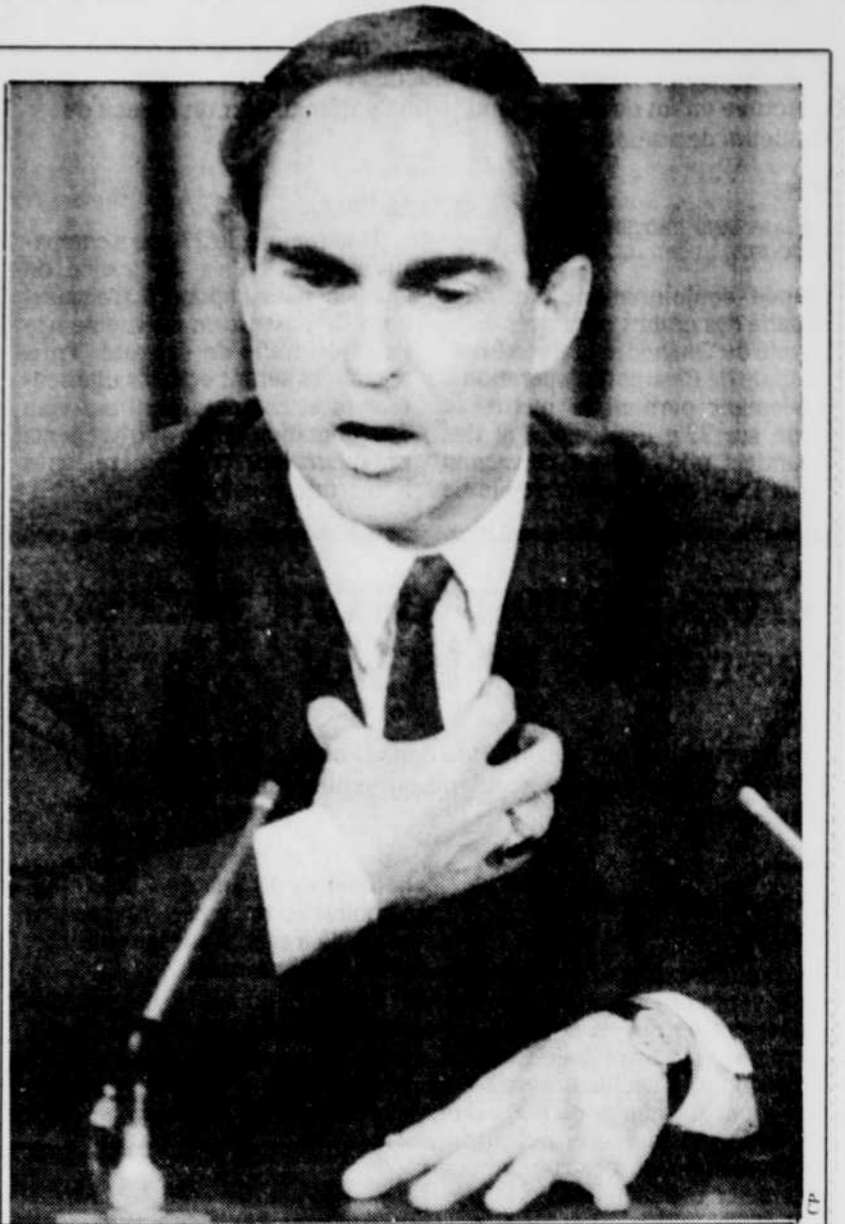
Une fois déclarée recevable, selon quels critères une offre de renouvellement du fédéralisme sera-t-elle jugée suffisamment intéressante pour être soumise à la population ? La réponse des péquistes est toute prête : elle devra répondre aux exigences du rapport Allaire qui constitue après tout la politique officielle du PLQ.

Il y a fort à parier que le gouvernement trouvera intéressante toute offre qu'il croira être en mesure de vendre à la population. Le rapport Allaire, dont plus personne ne parle, sera le dernier de ses soucis, n'en déplaise aux jeunes libéraux.

Ces jours-ci, les libéraux se disent convaincus que de telles offres vont venir. L'échéance d'octobre 1992, confirmée par le projet de loi 150, semble quand même bien proche, d'autant plus que le discours du Trône vient de confirmer qu'Ottawa ne sera pas en mesure de présenter ses propositions avant le printemps 1992.

Même si ça devait prendre un peu plus de temps, M. Bourassa calcule que les Québécois sont disposés à donner une autre chance au fédéralisme et qu'ils seraient prêts à patienter encore quelques mois, pour peu que les choses semblent bien amorcées.

Le gouvernement pourrait alors utiliser la « faculté d'initiative » qu'il conserve, malgré le projet de loi 150, pour retarder le référendum jusqu'en 1993 et le faire porter sur le renouvelle-



Quand Gil Rémillard promet qu'un référendum sur la souveraineté portera vraiment sur la souveraineté, le doute se transforme en quasi-certitude : il n'y aura pas de référendum sur la souveraineté.

ment du fédéralisme. Mais en fait, pourquoi un référendum ? 1993 est une année électorale, non ?

Tout ceci suppose évidemment que l'ami Brian livre la marchandise. Sinon, c'est le référendum sur la souveraineté « pure et dure », a dit M. Rémillard. Convaincus que M. Mulrony n'y arrivera pas, les péquistes se frottent les mains.

Enfin M. Rémillard n'a pas tort en disant que son projet de loi respecte l'esprit et la lettre du rapport de la Commission B.-C. Ce qu'on a voulu appeler un consensus n'était en fait qu'un compromis entre ceux qui voulaient un référendum sur la souveraineté dès ce printemps et ceux qui n'en voulaient pas du tout. Sauf que cette fois-ci, ceux qui n'en veulent pas se sont assurés l'avantage de la glace.

Réjean Lemoine, l'enfant terrible du RP L'apôtre de Saint-Roch reprend seul le flambeau

Le plus grand mérite de Réjean Lemoine, c'est d'avoir donné le quartier Saint-Roch au Rassemblement populaire (RP) grâce au dossier de la « Grande Place », aux élections de novembre 1989. Aujourd'hui, ses convictions le font quitter son parti qui se complait trop, dit-il, dans l'inaction. Reste à savoir si le RP lui sera reconnaissant de lui avoir obtenu le quartier, en ne le mettant pas de côté comme un paria.



par
BENOÎT
ROUTHIER

Pendant la campagne électorale, cet historien de formation, qui se définit comme un homme d'action ayant souvent œuvré dans des mouvements « qui créent des choses », a bien démontré qu'il était l'homme qu'il fallait à Saint-Roch, ce quartier défavorisé de la basse-ville de Québec.

Il a mené, à bout de bras, la lutte contre le dépeuplement du quartier. Surtout, il a combattu le projet de la « Grande Place » du Progrès civique (PC) dont presque personne dans Saint-Roch ne voulait. On sait que ce dossier a fait tourner le vent en faveur du RP.

Une vieille lutte

Mais Réjean Lemoine, grand lecteur, adepte du badminton, de la bicyclette et un peu de la natation, a commencé à défendre les intérêts du quartier bien avant la campagne électorale. Il a été un des porte-étendards de la cause de la préservation des édifices de la côte d'Abraham via le Comité de sauvegarde de la côte d'Abraham. Il assistait alors régulièrement aux assemblées du conseil municipal, à 17 h en après-midi, et questionnait l'administration du maire Jean Pelletier. Il était tenace au point où, un jour, le maire a décidé de ne plus lui répondre que par écrit.

Si pour plusieurs, M. Lemoine est un trouble-fête qui ne peut travailler en équipe, pour d'autres et surtout pour bon nombre de ses électeurs, il est celui qui peut faire avancer les choses en criant sur la place publique ce qu'il faut faire.

Restaurer la paroisse Jacques-Cartier

Ainsi, il soutient que, plutôt que de saupoudrer les subventions à l'habitation dans tout le quartier, la ville aurait dû créer un programme spécial d'intervention pour la paroisse Jacques-Cartier, aux prises avec un état de délabrement avancé de plusieurs édifices et des problèmes de prostitution et de drogue qui causent de l'insécurité dans la population. Selon lui, il aurait été préférable de délimiter un périmètre d'intervention comme l'ancienne administration l'a fait pour une section de Saint-Roch aux alentours de la rue du Pont, secteur où le conseiller habite depuis une dizaine d'années.

Quand il dénonce l'inaction de l'administration L'Allier, le conseiller à la chevelure rare et rebelle se réfère à des faits comme celui-ci : la ville devait, sur les 5 millions \$ que le budget 1991 réserve au développement de Saint-Roch, dépenser un million pour les artères commerciales. Il n'est maintenant question que de l'installation de lampadaires et, encore, ce n'est pas certain...

Avec ces 5 millions \$, M. Lemoine aurait voulu une intervention majeure sur les artères commerciales que sont Saint-Joseph, de la Couronne et Charest, et une autre intervention très importante au niveau des sites incendiés : en fait, un programme PIRSA qui ne profiterait pas qu'à un promoteur.

Ce célibataire qui arpente souvent son quartier, histoire de rencontrer les électeurs, a déjà identifié une dizaine de bâtiments abandonnés ou plus ou moins vacants (entre autres le cinéma Pigalle et l'Union commerciale) et il croit qu'un programme d'aide aux propriétaires pourrait créer un effet d'entraînement bénéfique. Mais il faut commencer ! dit-



Réjean Lemoine a mené à bout de bras la lutte contre le dépeuplement du quartier Saint-Roch. Il a combattu le projet de la « Grande Place » du Progrès civique (PC) dont aucun de ses commettants ne voulait. Célibataire, il arpente souvent son quartier, histoire de rencontrer ses électeurs.

il. « Et la ville a tous les outils pour débiter cette année. »

Qui dirige à l'hôtel de ville ?

Ce politicien pour qui l'important dans la vie, c'est de se passionner pour ce qu'on aime et d'être entouré de gens qui nous aiment, a par ailleurs l'impression que les élus ont, à toutes fins utiles, donné le pouvoir au directeur général Denis de Belleval. « J'ai l'impression qu'au lieu d'être leur serviteur, il les dirige », dit-il. Mais ce sont les élus qui

sont à blâmer, car ce sont eux qui ont décidé de lui laisser les rênes, précise-t-il.

Il croit que le partage des tâches entre le maire Jean-Paul L'Allier et M. de Belleval s'est ainsi décidé : le maire rencontre les gens, fait des relations publiques tandis que M. de Belleval dirige la ville. C'est dangereux, affirme M. Lemoine, car ce rôle doit revenir à un élu comme sous l'ex-maire Jean Pelletier : si celui-ci faisait les relations publi-

ques, le vice-président du comité exécutif, M. Jean-Paul Morency, s'occupait de la direction de la ville.

Né à Vanier, M. Lemoine a vécu une quinzaine d'années à Duberger. Et il tient à préciser qu'il n'est pas chauvin et qu'il ne veut pas faire un Neufchâtel de Saint-Roch. C'est le quartier centre-ville et, avec ses électeurs, il a une vision d'un quartier centre-ville. Mais il doit rester à l'échelle humaine et c'est pour cela qu'a-

vec ses électeurs, le conseiller s'oppose à des édifices trop hauts, à un deuxième boulevard, etc.

À l'hôtel de ville, il continuera, assure-t-il, de défendre avec ardeur et fougue ce quartier trop délaissé de Québec. Comme conseiller d'opposition, il aura son bureau, jouira des services d'une secrétaire du greffe. Le Progrès civique (PC) devra partager le budget de recherche de l'opposition avec lui. Il aura droit à un peu plus de 13 000 \$ par année.

4 clients du bar Seigneuriale accusés de trafic de drogues

Des accusations seront portées contre quatre clients du bar Seigneuriale de Beauport, à la suite de la descente policière effectuée en fin de soirée, jeudi, afin de démanteler un réseau de vendeurs de stupéfiants.

par **NORMAND PROVENCHER**
LE SOLEIL

Menée conjointement par l'Escouade des crimes organisés de la Sûreté du Québec et la Sûreté municipale de Beauport, l'opération a également permis de mettre la main sur 27 g de cocaïne et des quantités minimes de marijuana et de PCP, d'une valeur totale de

12 100 \$.

Une femme de 27 ans a comparu hier au palais de justice de Québec pour répondre d'accusations de possession en vue de trafic et de trafic de drogues. Trois complices seront accusés ultérieurement et comparaitront par voie de sommation. Trois autres clients ont pour leur part été relâchés après interrogatoire.

« L'enquête a permis de constater que la consommation se faisait aux tables et dans les toilettes du bar », a indiqué un porte-parole de la SQ, Réal Ouellet.

Des accusations pourraient être portées contre le propriétaire de l'établissement puisque trois mineurs se trouvaient sur place. De plus, la vérification des bouteilles de spiritueux a permis de constater que quelques-unes ne portaient pas le timbre exigé par la Régie des permis d'alcool du Québec.

Cette perquisition, à laquelle ont pris part une trentaine de policiers, s'inscrivait dans la deuxième phase d'une opération policière visant à arrêter les trafiquants à l'oeuvre dans les bars de Beauport. Déjà, les bars Le Petit village, Le Perroquet et Liaison fatale avaient reçu la visite des policiers au cours du mois de mars. La première phase s'était déroulée dans 11 résidences et logements de Beauport. Au total, excluant la saisie de jeudi, c'est plus de 330 000 \$ en cocaïne et haschisch que ces coups de filet ont rapportés.

La Sûreté du Québec n'écarte pas la possibilité que d'autres arrestations soient effectuées dans les prochains jours relativement à la saisie au bar Seigneuriale.

homme de 19 ans de Chicoutimi, Yannick Fortin, a péri lorsque son véhicule a capoté sur la route 138, près de Tadoussac.

La perte de maîtrise est survenue après que le véhicule eut été frappé par une pièce de mécanique perdue par un camion remorque venant en sens inverse.

Trois personnes ont péri sur les routes de la Côte-Nord

Trois personnes ont perdu la vie dans la soirée de jeudi sur la Côte-Nord, lors de deux accidents survenus à six heures d'intervalle.

par **NORMAND PROVENCHER**
LE SOLEIL

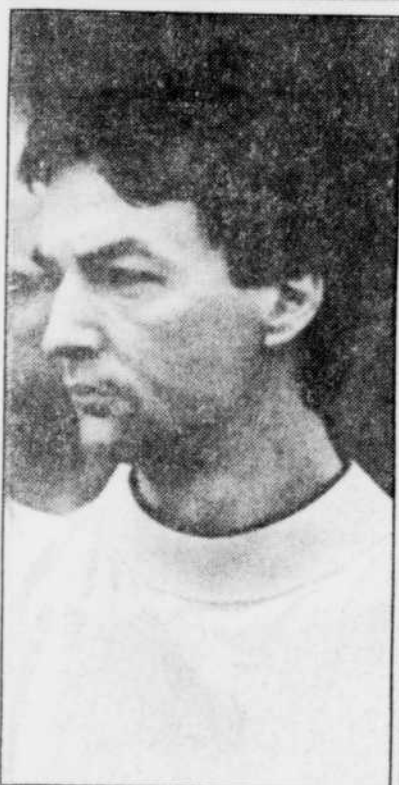
La première tragédie s'est produite vers 17 h, lorsque deux véhicules sont entrés en collision sur la route 389, entre Baie-Comeau et Fermont. L'accident aurait été causé par un nuage de poussière soulevée sur la route, qui aurait momentanément obstrué la vue aux deux conducteurs.

Les victimes sont Patrick Potvin, 27 ans, de Baie-Comeau, et Jean-Claude Dufour, 49 ans, de Fermont.

Un camionneur qui passait dans le secteur, Steve Dastous, 23 ans, de Baie-Comeau, a subi des brûlures aux mains et au visage en tentant de venir en aide à l'une des victimes, prisonnière dans son véhicule en flammes.

L'accident a également causé des blessures graves à l'épouse de l'un d'entre eux. Elle a été transportée à l'hôpital de Fermont.

Puis, vers 23 h 15, un jeune



Michel TREMBLAY

Sous les verrous

Deux individus soupçonnés de deux vols qualifiés sur le territoire de Charlesbourg ont été mis en état d'arrestation jeudi par les policiers de cette ville aidés de ceux de la Sûreté du Québec. À la suite de l'enquête, ces derniers ont trouvé réponse à huit autres vols qualifiés survenus à Québec, Charlesbourg et Lac-Saint-Charles, dont cinq auraient été commis dans des institutions bancaires. Michel Tremblay, 30 ans, de Québec et Benoît Faucher, 28 ans, de Charlesbourg, ont ainsi comparu hier en Cour criminelle pour les deux premiers délits, tandis qu'ils devront faire face à d'autres accusations au début de la semaine prochaine pour les autres méfaits.

ROOTS CANADA
GRANDE OUVERTURE
CHATEAU FRONTENAC
15 MAI, 1991
NOUS ATTENDONS VOTRE VISITE

EXCEL NEUVE 1991
6995\$*

Garantie 5 ans ou 100 000 km

HYUNDAI
L'achat intelligent!

STE-FOY HD HYUNDAI
2650, Dalton (parc Colbert) Sainte-Foy
654-9292

SONATA 1991 11 995\$

AVIS
Ste-Foy Hyundai a vendu plus de voitures neuves en 1990 que tout autre concessionnaire Hyundai de la grande région de Québec et est 2e dans la province de Québec. Il doit bien y avoir une raison.

* transport et préparation en sus

DANIEL SAMSON directeur des ventes
PIERRE VEZINA conseiller
PIERRE GAUVIN conseiller
ANDRÉ LABRIE conseiller
SERGE LOISELLE conseiller
MICHEL MORNEAU directeur commercial

LE HOMARD EST ARRIVÉ!

EN VIGUEUR DU 18 AU 25 MAI 1991

PAS DE VENTE AUX MARCHANDS

UN PRODUIT DU QUÉBEC À BAS BAS PRIX!

HOMARD VIVANT
DU QUÉBEC
APPROX. ¾ - 1 lb (340 - 454 g)

PROVENANT DES ÎLES-DE-LA-MADELINE ET/OU DE LA GASPÉSIE



PRODUIT DU QUÉBEC

2.97
chacun

SI LA TEMPÉRATURE LE PERMET



maxi MD

QUÉBEC
5500, boul. des Gradins
PLACE LÉBOURGNEUF
(À l'arrière d'IKEA)

Le maximarché des BAS BAS PRIX!